

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou**  
**Faculté des sciences économiques, de gestion et des Sciences commerciales**



*Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de*  
**MASTER**

*OPTION : Économie Monétaire et Bancaire*

**Thème :**

Les investissements Directs Étrangers en Algérie :  
bilan et perspective pour la période 2015-2019

**Réalisé par :**

COULIBALY AMINATA  
NDOMBASI PANGILA HELENA CAPITAO

**Encadré par :**

ABIDI MOHAMED

**Jury composé de :**

**Président :** OUALIKEN SELIM

**Rapporteur :** ACHIR MOHAMED

**Examineur :** ABIDI MOHAMED

Année universitaire 2019-2020

# Remerciements

La rédaction de ce mémoire et sa soutenance marquent la fin d'une aventure à plusieurs facettes : aventure dans le monde de la recherche, qui ne devrait pas en rester là, aventure humaine, aventure familiale. Différentes personnes nous ont accompagnées tout au long de ce parcours et nous tenons ici à remercier :

A notre encadreur d'avoir accepté de nous guider et pour la patience qu'il a manifestée envers nous.

Aux enseignants du département d'économie en particulier d'Économie Monétaire et Bancaire

A nos collègues de parcours qu'ont fait de nos jours au sein de l'université agréables

## DEDICACE

Premièrement j'aimerais remercier Dieu de m'avoir accordé la force pour réaliser ce travail  
que je dédie à mes parents :

Kiala Nombasi et Odette Macaia

A mes frères et à mes sœurs

Lui ont su malgré la distance m'apporter leurs soutiens ainsi que mon séjour et parcours  
académique fusse le plus agréable possible,

A mes amis de loin ou de près. Merci

**Capitao**

**Nombasi**

**Pangila**

**Helen**

## DEDICACE

Je dédie ce modeste travail avec grand amour, sincérité et fierté :

A mon père : Bakary Coulibaly

A ma mère : Assan Traoré

Mes sources de tendresse, de noblesse et d'affection.

À Mr le Colonel Hélias attaché militaire à l'ambassade d'Algérie du Mali a époque

A mes frères et sœurs en témoignage de la fraternité, avec mes souhaits de bonheur de santé et de succès, et à tous les membres de ma famille. Et à tous ceux qui me sont chères.

**Coulibaly Aminata**

## Sommaire

---

<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : Les généralités des IDE .....</b>	<b>5</b>
<i>Section 1</i> : Définition, caractéristiques et formes de L'IDE. ....	6
<i>Section 2</i> : La notion d'attractivité et les déterminants des investissement direct étrangers	10
<i>Section 3</i> : L'impact des investissements direct étrangers sur le pays d'accueil.....	18
<b>Conclusion .....</b>	<b>30</b>
<b>Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE .....</b>	<b>31</b>
<i>Section 1</i> : La stabilité politique et réserve de change .....	31
<i>Section 2</i> : Proximité géographique des marchés potentiels .....	38
<i>Section 3</i> : La taille du marché .....	38
<b>Conclusion .....</b>	<b>45</b>
<b>Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets .....</b>	<b>46</b>
<i>Section 1</i> : L'évolution des IDE en Algérie et étude de cadre réglementaire .....	47
<i>Section 2</i> : la politique d'attractivité des IDE en Algérie .....	59
<i>Section 3</i> : Les effets des IDE en l'Algérie et présentation des grands contrats .....	65
<b>Conclusion .....</b>	<b>77</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>78</b>
<b>Bibliographie</b>	
<b>Table des Matières</b>	

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- 1) IDE : Investissement Direct Etranger
- 2) PVD : Pays en Voie de Développement
- 3) BM : Banque Mondiale
- 4) FMI : Fonds Monétaire International
- 5) WIR : World Investment Report
- 6) PIB : Produit Intérieur Brut
- 7) CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
- 8) PAS : Programme d'Ajustement Structurel
- 9) (R&D) : Recherche et Développement
- 10) FMN : Firme Multinationale
- 11) CNUCED : Conférence des Nations Unis sur le Commerce et le Développement ;
- 12) MENA : Moyen Orient et Afrique du Nord ;
- 13) OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique
- 14) OPEC : Organisation des pays exportateurs de pétrole ;
- 15) PNUD : Programme des Nations Unis pour le Développement
- 16) IEP : Investissement Etranger en Portefeuille
- 17) IFC : International Finance Corporation
- 18) OMC : Organisation Mondiale de Commerce
- 19) AMGI : Agence multilatérale de garantie des investissements
- 20) ANDI : Agence nationale de développement de l'investissement
- 21) APSI : Agence de promotion et de soutien de l'investissement
- 22) BEI : Banque européenne d'investissement
- 23) BMICE : Banque maghrébine pour l'investissement et le commerce extérieur entre les États de l'Union du Maghreb arabe
- 24) CNI : Conseil national de l'investissement
- 25) CNUDCI : Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
- 26) DA : Dinar algérien
- 27) DAP : Droit additionnel provisoire
- 28) DGI : Direction générale de l'investissement
- 29) MDPPI : Ministère délégué auprès du chef du Gouvernement chargé de la Participation Et de la promotion de l'investissement
- 30) NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- 31) STN : Société transnationale
- 32) PME : Petite et moyenne entreprise
- 33) PMI : Petite et moyenne industrie
- 34) PNDA : Programme national de développement agricole
- 35) UE : Union européenne
- 36) UGTA : Union générale des travailleurs algériens
- 37) OPE : Offre publique d'échange

# **INTRODUCTION GENERALE**

# Introduction

---

La vision des pays, en voie de développement en particulier, envers les investissements directs étrangers s'est substantiellement évoluée au fil des années. Au lendemain de l'indépendance, les investissements directs étrangers étaient mal vus par ces pays qui les considéraient comme une menace sur la souveraineté nationale et les firmes multinationales étaient soupçonnées de vouloir exercer une domination économique et même politique sur les pays hôtes.

Mais les vagues de libéralisations de globalisation et d'internationalisation qu'a connues le monde, ont changé radicalement l'attitude des pays en voie de développement envers les investissements directs étrangers où n constate une concurrence accrue entre eux pour l'attraction du maximum de ces investissements qui ne sont plus considérés comme facteur de dominance mais, plutôt, comme un paramètre intéressant d'une politique économique sous différentes facettes, comme une source de financement non génératrice de dettes et comme un canal majeur de transfert de technologie.

D'autre part, la croissance économique est l'une des objectifs majeurs de chaque pays. C'est pour cette raison que des études théoriques et empiriques considérables ont été menées pour expliquer ses sources et préciser ses déterminants dont la dernière, est celle connue par "la théorie de la croissance endogène". Celle-ci considère que des facteurs comme le capital humain, l'innovation, la technologie, l'accumulation du capital et le commerce international, entre autres, sont des facteurs générateurs et explicatifs de la croissance économique.

Mais, presque tous les facteurs précités peuvent être véhiculés par les investissements directs étrangers ; ce qui laisse supposer que les investissements directs étrangers (les IDE) peuvent contribuer à la réalisation de la croissance économique au niveau des pays hôtes ce qui constitue un argument supplémentaire pour qu'il y ait une concurrence accrue pour leur attraction entre tous les pays qu'ils soient développés ou sous-développés.

Dans ce cadre, les pays en voie de développement ont pris de nombreuses mesures et ont introduit plusieurs vagues de réformes dans le but d'améliorer l'environnement d'affaire et l'attractivité de leurs économies pour encourager l'implantation de ces investissements au sein de leurs territoires.

La grande importance accordée aux investissements directs étrangers nus a incités à entreprendre une recherche sur le sujet suivant :

# Introduction

---

"Les investissements directs étrangers en Algérie :

Essai d'évaluation empirique de son impact sur la croissance 2015-2019

## - L'objet de l'étude :

Ce travail concerne la définition de l'implication de l'investissement direct étranger sur la croissance économique. Différents travaux ont démontré à travers différentes façades l'existence d'un lien positif entre l'investissement direct étranger et la croissance économique. Notre apport dans ce sens consiste à prolonger le contenu de cette liaison dans le cas algérien dans la mesure où nous assistons à un discours prononcé par les autorités gouvernementales à encourager les investissements directs étrangers.

La situation financière de l'Algérie pousse à substituer le modèle actuel dépendant totalement des recettes des hydrocarbures, par un modèle productif basé sur un capital technique, matériel et humain qui fait défaut à l'économie algérienne. Ce capital peut être véhiculé par les firmes multinationales via les investissements directs étrangers.

## - La problématique centrale :

*"la problématique qu'on veut étudier est la suivante :*

*Quel est l'impact de l'investissement direct étranger sur la croissance économique algérienne de 2015-2019 :*

## -Les questions secondaires :

A partir de cette question principale, plusieurs questions secondaires peuvent être posées, à savoir :

- Quelle relation entre les investissements directs étrangers et les échanges commerciaux : substituabilité ou complémentarité ?
- Comment les investissements directs étrangers ont-ils évolué en Algérie ?
- Quelle est leur répartition géographique et sectorielle ?
- Quels sont les déterminants de l'investissement direct étranger en Algérie ?
- Quelles sont les mesures incitatives et quelle est la politique d'attractivité en Algérie ?
- Comment s'est évoluée la théorie de la croissance ?

# Introduction

---

- Quelle sont les étapes d'une étude économétriques et quelle méthode de destination peut-on utiliser ?

## **-Les hypothèses de l'étude :**

Notre travail consiste à vérifier des hypothèses suivantes :

1. Quel sont les notions et facteurs déterminants de IDE ?
2. Comment les IDE ont-ils évolués en Algérie ?
3. L'importance des IDE dans l'économie Algérienne ?

## **-La démarche méthodologique :**

Notre travail se situe dans le cadre théorique de "la théorie de la croissance endogène". Celle-ci considère que des facteurs comme la technologie, le savoir-faire et le commerce international peuvent générer et expliquer la croissance économique. Ces facteurs peuvent être véhiculés par les investissements directs étrangers.

La démarche entreprise dans le cadre de ce travail repose sur deux principes. Le premier s'appuie sur une analyse théorique en se référant sur un ensemble de travaux qui ont étudié le lien entre les investissements directs étrangers et la croissance économique. Le deuxième s'appuie sur une analyse empirique en reprenant des séries chronologiques utilisées dans l'estimation de la régression. Ici on va tenter de trouver une corrélation positive entre la variable dépendante qui est la croissance économique, représentée par le PIB, et les variables indépendantes dont l'investissement direct étranger. Les données prises en considération dans ces analyses empiriques concernent la période allant de 2015-2019 et c'est la période de la libéralisation et de l'ouverture de l'économie Algérienne.

### **- La structuration du travail:**

Pour répondre à la question principale, ainsi qu'aux questions secondaire, nous avons proposé un plan composé de quatre chapitres.

Le premier chapitre est intitulé : « Les investissements directs étrangers : éléments théoriques et actualité du phénomène » ; dans lequel on a va procéder à la définition des IDE ainsi qu'à les différencier des investissements de portefeuilles. On va aussi s'intéresser à leurs caractéristiques et à leurs différentes formes. Nous évoquerons d'autre part, la notion

# Introduction

---

d'attractivité et les déterminants des investissements directs étrangers, et l'impact des investissements directs étrangers sur le pays d'accueil.

- Le deuxième axe est intitulé : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE. Dans ce chapitre on va aborder plusieurs points, dont notamment, les flux d'investissements étrangers directs. Pour attirer un maximum de firmes étrangères, les pays tentent d'améliorer les principaux facteurs qui influencent les choix d'implantation des investisseurs directs étrangers et accordent davantage d'attention aux mesures susceptibles de les séduire. Le but est de présenter ainsi les points forts et les faiblesses du pays.
- Il sera composé de trois (3) sections. La première section en parlera des cadres réglementaires des IDE en Algérie, dans laquelle nous mettrons l'accent sur les lois et des règlements sur les IDE en Algérie qui a été instauré au fil des années, sans oublier l'évolution des IDE dans le pays. La seconde section concernera sur les politiques d'attractivités des IDE en Algérie, afin d'expliquer quel est la politique ou les moyens que fournissent le pays pour attirer le plus des IDE possible. Ainsi notre dernière section sera basée sur les effets des IDE en Algérie.

# **CHAPITRE 1 :**

## **Les généralités des IDE**

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

## INTRODUCTION

Le stock total des investissements directs étrangers est passé de 8% du PIB mondial en 1990 à 26% en 2006. La croissance importante des entrées d'IDE a ouvert de nouvelles possibilités mais a aussi suscité des divergences dans l'appréciation publique.

Les responsables publics tendent à souligner les retombés bénéfiques potentiels que l'IDE peut induire pour les économies locales, grâce à la création d'emplois de qualité et à l'introduction de méthodes modernes de production et de management. L'impact positif de l'IDE peut être particulièrement important dans les pays d'accueil et de nombreux gouvernements ont mis en place des politiques spécifiques pour attirer les IDE. Ces politiques peuvent aller de la fourniture de services d'information à l'octroi d'avantages spécifiques, financiers et réglementaires, aux investisseurs étrangers potentiels, ce qui peut passer notamment par la création de zones franches pour l'exportation.

Dans ce chapitre, on va aborder les différents concepts théoriques relatifs au sujet de l'investissement direct étranger. Les différentes définitions et les caractéristiques de l'IDE ainsi que la différence entre l'IDE et l'investissement de portefeuille vont être abordés en premier lieu. Ensuite, on va exposer les différentes théories explicatives de l'IDE. Puis on va présenter les différentes étapes d'évolution de l'IDE, et enfin, on va s'intéresser à l'impact de l'IDE sur les pays investisseurs ainsi que sur les pays d'accueil.

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

## Section 01 : Définition, caractéristiques et formes de L'IDE.

### I- La définition des IDE :

#### 1-1- Selon les organisations.

Pour le FMI, les investissements directs étrangers correspondent aux opérations financières des firmes transnationales destinées à contrôler ou à exercer une influence significative sur la marche et la gestion d'entreprises implantées dans un pays différent de celui de la maison mère.

Quant à la commission européenne, elle définit L'IDE comme étant "la mise en place ou l'acquisition d'actifs générateurs de revenus dans un pays étranger, et sur lesquels, l'entreprise qui investit à un contrôle<sup>1</sup> .

L'OMC, dans son rapport annuel de 1996, a annoncé qu'"il y a IDE lorsqu' un investisseur basé dans un pays acquiert un actif dans un autre pays avec l'intention de le gérer"

Pour la banque mondiale : « l'IDE est l'acquisition d'un intérêt durable dans la gestion de l'entreprise. L'IDE suppose l'intention de détenir un actif pendant quelques années et la volonté d'exercer une influence sur la gestion de cet actif »<sup>2</sup> .

L'organe de référence en matière d'investissement direct étranger, la CNUCED, suppose l'existence de deux critères pour qu'il y ait un IDE :

- Le degré de contrôle exercé sur la gestion de l'entreprise, où les investisseurs internationaux directs expriment généralement leur volonté de gérer les entreprises qu'ils acquièrent. Image économique du monde.
- Le terme de l'investissement, où, contrairement aux investisseurs de portefeuille, les investisseurs internationaux directs sont d'ordinaire engagés dans des opérations à moyen et à long terme.

---

<sup>1</sup> Andrew Harison, Etugrul Dalkiran et Ena Elsay, «<Business international et mondialisation>», De boeck, 2004, P 316.

<sup>2</sup> [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

## 1-2- Définition de la théorie économique :

Pour Paul Krugman, « les IDE désignent les flux de capitaux dont le but, pour l'entreprise qui investit, est de créer ou d'agrandir une filiale dans un pays étranger ».

Dominique Solvatore définit les IDE comme suit : « les IDE sont des investissements réels sous forme d'usines, équipements, terres, stocks qui impliquent à la fois le capital et la gestion et dans lesquels l'investisseur garde le contrôle sur l'utilisation du capital investi ».

Pour Alain Samuelson, « l'IDE comporte la propriété d'actifs réels ou d'une participation au capital d'une entreprise assurant le contrôle du prêteur ».

## 2- Caractéristiques des IDE :

Les définitions précitées ont comme objectif de cerner, le mieux possible, les opérations pouvant être classées comme étant des IDE et de les distinguer de celles relevant de la catégorie des investissements de portefeuille.

D'après ces définitions, le critère le plus important, qui caractérise les IDE et les distingue des investissements de portefeuille, c'est notion du contrôle et de gestion».

Les IDE comportent l'idée de contrôler et de gérer le capital investi à l'étranger.

Dans ce cadre, les économistes et les organisations internationales, en quantifiant la Paul Krugman et Maurice Obstfeld, « Économie internationale De boeck, 2006, P 165. Dominique Salvatore, « Économie internationale », De boeck, 2008, P 445. Alain Samuelson, Économie internationale contemporaine», OPU, 1993, P 47. Cette idée nous ramène à une autre idée implicite peu connue : "les IDE sont parfois invisibles" ; C'est-à-dire qu'il peut y avoir un IDE sans qu'il y ait un flux financier, comment et pourquoi ?<sup>3</sup>

- Comment?

Il s'agit de cas où la firme multinationale ouvre une usine ou une filiale dans un pays étranger en empruntant les capitaux initiaux de démarrage à partir du système bancaire local, et quant à la firme elle se contente d'envoyer des gestionnaires qualifiés, des procédés techniques de

---

<sup>3</sup> Régis Bénichi, « Histoire de la mondialisation Vuibert, 2006, P 170.

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

production, quelques secrets commerciaux et l'autorisation d'utiliser sa marque. Par la suite, l'extension de cette unité se fait à partir du réinvestissement des bénéficiaires et en recourant à nouveau au système bancaire local. Dès que l'unité s'agrandit et devient rentable, les profits sont transférés envers la maison mère.

- Pourquoi ?

Plusieurs raisons peuvent être avancées :

Le pouvoir de contrôle :

L'IDE n'est pas un simple flux financier mais il est axé beaucoup plus sur la gestion, le contrôle et le transfert : de la technologie, des compétences et de quelques actifs immatériels.

La couverture du risque de change :

Pour une firme, sécuriser des actifs détenus à l'étranger et libellés en monnaie étrangère, se fait, entre autres, en contractant des dettes libellées aussi en monnaie étrangère et ce en empruntant dans les monnaies étrangères utilisés pour financer la filiale.

La couverture du risque politique :

C'est le risque de nationalisation et d'expropriation qui peut être décidé par le gouvernement du pays d'implantation sans qu'il y ait une compensation juste aux investisseurs. Dans ce cadre, la firme couvre ses actifs matériels dans le pays d'accueil par des emprunts dans ce pays. En effet, ces actifs matériels servent de gage et peuvent être utilisés pour le remboursement des créanciers en cas de problème. Quant à ses actifs immatériels et ces cadres il ne peuvent pas faire l'objet d'expropriation.

## **3-1es formes et les types de l'IDE :**

Les firmes multinationales voulant investir à l'étranger choisissent, généralement, entre les stratégies suivantes : Greenfields, fusion acquisitions ou bien les joint-ventures.

### **3-1-Les Greenfields:**

« Un investissement Greenfield est la création, ex nihilo, d'une filiale à l'étranger, avec la mise en place de nouveaux moyens de production, le recrutement de nouveaux<sup>1</sup> employés sur place et l'envoi, par la maison mère, de certains cadres et de techniciens ».

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

Cette stratégie présente les avantages suivants :

\*Le contrôle total de l'opération d'internationalisation, ce qui va permettre à la firme de maîtriser l'embauche en matière d'âge et de qualification, de s'assurer la mise en place d'outils de production correspondant exactement à ses produits, à ses conditions de fabrication et de distribution. Par ailleurs, les firmes qui exploitent la même technologie et/ou travaillent pour des marchés régionaux, sont assurées de pouvoir respecter leurs normes propres de fabrication.

\*Un IDE Greenfield, permet aussi de "choisir librement la localisation de la filiale dans le pays ou la zone. Il est aussi possible de sélectionner l'emplacement qui répond le mieux aux besoins de la firme et minimise les coûts d'achat des terrains ou des bâtiments. En outre, l'investissement peut être dirigé vers des régions du pays d'accueil qui bénéficient de programme de développement de la part des pouvoirs publics ou d'incitations offertes par les collectivités locales" <sup>4</sup>

## **3-2-Les fusions acquisitions :**

Une fusion acquisition, FA, recouvre les différents aspects de l'achat d'une entreprise. Cette stratégie offre les avantages ci-après

C'est le cas de « deux groupes de taille équivalente, qui mettent en commun une activité dans un pays étranger, le plus souvent pour atteindre le volume optimal, ce qu'ils n'auraient pu atteindre l'un sans l'autre compte tenu de la taille du marché local ».

Exemple : Deux producteurs de matières premières, contraints de traiter une partie de leur minerai sur les lieux d'extraction, peuvent s'associer dans la construction d'une usine commune de traitement qui travaille à façon pour chacun d'eux.

### \*Deuxième modalité.

C'est le cas où « la filiale commune est constituée entre le groupe multinational qui s'implante et un partenaire local qui, en fait, ouvre le capital de son entreprise à l'investisseur étranger. Il n'y a donc plus deux sociétés de taille équivalente qui en créent une troisième

---

<sup>4</sup> Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED, 2002.

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

juridiquement distincte de chacune d'entre elles, mais une grande firme qui prend une participation dans une plus petite »

Cette stratégie permet d'une part à l'investisseur étranger de conserver les compétences et la connaissance du milieu local et d'autre part il peut se donner le temps suffisant d'évaluer la valeur précise de l'entreprise et l'intérêt réel du marché d'implantation avant de prendre une décision définitive de racheter totalement l'entreprise ou de se retirer en revendant ses parts.

## **Section 2 : La notion d'attractivité et les déterminants des IDE**

Cependant, on ne peut parler de l'impact des IDE sans mettre l'accent sur la politique et les facteurs d'attractivités que les pays d'accueils mettent en œuvre pour attirer les firmes multinationales à investir dans leurs pays, enfin de bénéficier des avantages que peuvent apporter ces firmes.

Les entreprises étrangères ne s'implantent pas ou créent pas des filiales dans un autre pays sans prendre compte de certains facteurs pour déterminer et voir s'il y'a une possibilité d'aller sur ce marché (du pays hôte), sans être confronté à des problèmes comme : une guerre politique, l'indisponibilité des ressources, le degré d'ouverture commerciale du pays d'accueil...

Cependant, ces facteurs peuvent être classés sous trois (3) d'ordres. L'ordre institutionnel qui concerne les institutions du pays hôte tels que : (les institutions fiscales, les réglementations...), d'ordre économique (taux d'inflation, taux de croissance...) et enfin d'ordre géographique (accès aux ressources naturelles...).

Ainsi, pour qu'il y'est un investissement direct étranger, il faut que toutes ces conditions lui soient favorable, quand l'une des conditions lui est défavorable, dans ce cas, l'entreprise étrangère visera un autre pays avec une condition meilleur. Ces conditions peuvent être considéré comme des facteurs déterminants des IDE, parmi ces facteurs, nous pouvons citer : le climat d'affaire, la stabilité politique, accès aux ressources, etc...

### **2.1. Définition et mesure de l'attractivité**

On ne peut pas donner une définition précise qui englobe le sens de la notion d'attractivité. Elle peut être définie comme la mise en place d'une politique permettant d'attirer les investisseurs à investir dans d'un pays qu'ils jugeront favorable à leur implantation.

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

Selon Hatem (2005) « il s'agit d'un terme d'utilisation relativement récente, à la signification assez floue et donnant de ce fait lieu à une grande diversité d'interprétation mais doit faire l'objet de plusieurs approches distinctes et complémentaires».

Une mise en place d'une bonne politique d'attractivité permet de rendre les déterminants favorables à s'investissement des entreprises étrangères, dont les pays hôte bénéficieront de l'avantage de leur implantation.

## 2.2. Mesure de l'attractivité

La construction des indicateurs est primordiale pour évaluer l'attractivité d'un territoire ou d'un pays. Il existe deux indicateurs de performance que la CNUCED utilise souvent pour comparer le niveau d'attractivité des territoires. Le premier est appelé l'indicateur de performance en termes d'investissements entrants (IPIE), il permet de mesurer la capacité du pays à attirer l'IDE relativement à sa production. Il est calculé par rapport au pourcentage entre la part d'IDE entrants dans le niveau d'IDE mondial et la part du PIB du pays dans le PIB mondial. Le deuxième est appelé l'indicateur de performance en termes d'investissements sortants, celui-ci se base sur le volume d'IDE sortant, il a pour le but de mesurer la capacité du pays d'investir à l'étranger. Les formules sont données de cette façon :

SOUMOn ne peut pas donner une définition précise qui englobe le sens de la nation d'attractivité. Elle peut être définie comme la mise en place d'une politique permettant d'attirer les investisseurs à investir dans d'un pays qu'ils jugeront favorable à leur implantation.

Selon Hatem (2005) « il s'agit d'un terme d'utilisation relativement récente, à la signification assez floue et donnant de ce fait lieu à une grande diversité d'interprétation mais doit faire l'objet de plusieurs approches distinctes et complémentaires ». Une mise en place d'une bonne politique d'attractivité permet de rendre les déterminants favorables à s'investissement des entreprises étrangères, dont les pays hôte bénéficieront de l'avantage de leur implantation.

## 2.3 Les déterminants des investissements directs étrangers

Comme, nous l'avons énuméré en haut, il existe plusieurs déterminants pouvant influencer l'attraction des investissements directs étrangers dans le pays d'accueil, nous l'avons classé sous trois (3) ordres : ordre institutionnel, ordre économique et ordre géographique.

## **2.3.1. Ordre institutionnel**

On distingue plusieurs facteurs d'ordre institutionnel qui sont cités sous-dessous, d'autres sont favorables et agissent positivement sur l'attraction des IDE, vise versa. Les déterminants d'ordre institutionnel sont les suivants :

### **2.3.1.1. Les incitations fiscales**

Leur objectif est de réduire le taux de pression fiscale globale sur l'investissement étranger. Elles peuvent prendre des formes très variées comme la réduction ou l'exonération de l'imposition sur les bénéfices, sur le chiffre d'affaires, sur la valeur ajoutée, la réduction ou l'exonération des taxes à l'importation et à l'exportation, une accélération de l'amortissement du capital.

Ainsi, ces incitations fiscales visent à attirer plus d'IDE possible, pour que le pays puisse bénéficier de leur venue par des facteurs cités ci-dessus, comme le transfert technologique, la création d'emploi et etc. Elles agissent positivement sur l'IDE, car les investisseurs cherchent généralement un pays d'accueil qui dispose d'un faible taux d'imposition, enfin produire sans venir à payer plus.

## **2.3.2. L'environnement juridique**

L'investisseur étranger s'intéresse aussi à la stabilité du cadre juridique du pays d'accueil et à la possibilité de recourir à l'arbitrage internationale pour le règlement des différends. Ainsi la fiabilité des appareils juridiques et règlementaire avec l'existence de tribunaux compétents, indépendants, impartiaux et intègres est l'un des fondements de la confiance de l'investisseur.

Mr. AMOKRANE Abdelaziz « les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Étrangers en Algérie :

Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » Université MOULOUD MAMMARI de TIZI-OUZOU,

Cet environnement peut avoir un effet positif ou négatif sur l'attraction des IDE dans le pays. Dans le cas où il existe une stabilité juridique sans faille, il attire positivement les IDE, vise Versa.

### 2.3.3. Le climat des affaires

L'indicateur synthétique du climat des affaires résume la tonalité des enquêtes de conjoncture, plus il est haut, plus les industriels considèrent favorablement la conjoncture<sup>5</sup>. Il est composé de plusieurs paramètres, parmi ces paramètres nous pouvons citer<sup>6</sup> :

#### **La bureaucratie**

Les frais administratifs et les procédures nécessaires pour l'implantation des investisseurs étrangers varient d'un pays à un autre. Cependant, les barrières les plus importantes sont celles d'accès aux terrains.

D'autres pays utilisent des informations sur les procédures, mais aussi sur l'enregistrement fiscal. Par la législation, les entreprises étrangères peuvent avoir l'accès à des terrains (achat des terrains comme exemple), faire un diagnostic au niveau du port, le développement des sites, voir même les procédures d'importation, etc...

Un niveau élevé des frais administratifs est en étroite relation avec les salaires du secteur public, la qualité des institutions et le degré d'ouverture dans le pays. Toutefois, ces frais et ces délais ont une influence pratiquement décisive sur le choix d'implantation des IDE. Les investisseurs doivent effectuer des démarches lors de leur implantation, celles-ci consistent à faire un enregistrement auprès de plusieurs organismes, enfin d'être en mesure d'exercer leur travail en toute égalité. Ces organismes peuvent être, la direction du travail (Pour les permis de travail), la sécurité sociale et de retraite, les services des impôts et des douanes et bien d'autres. Cette démarche nécessite donc la coordination de plusieurs organismes, qui devient compliquée dans le cas où les délais de chaque enregistrement et les frais qui en découlent soient importants et finissent par décourager les investisseurs étrangers.

---

<sup>5</sup> [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

<sup>6</sup> Mr. AMOKRANE Abdelaziz « les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Étrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » université MOULOUD MAMMARI de TIZI-OUZOU, 27/06/2012, p65

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

## **La transparence**

Un environnement sain, d'où la transparence règne peut attirer des investisseurs, dont le pays profitera de leurs bien fait. Ainsi, la transparence fournit aux acteurs économiques des Renseignements sur les lois et les réglementations régissant le bon fonctionnement de l'économie, mais aussi les procédures servant à les administrer.

## **La corruption**

La corruption permet aux entreprises résidentes de soudoyer les pouvoirs publics à prendre des décisions en leur faveur, afin de profiter de la structure légale et réglementaire de l'économie. La corruption peut-être les pots-de-vin versés aux juges pour influencer les décisions rendues par les tribunaux, ou ceux versés aux parlementaires pour acheter leur vote sur des lois ou des normes importantes qui arrangeront les activités de ces entreprises, mais aussi aux autorités gouvernementales pour qu'elles promulguent des règlements ou des décrets qui leur seront favorables.

Toutefois, le climat d'affaire agit négativement sur la venue des investisseurs étrangers dans le pays, car la corruption, la transparence et la bureaucratie sont des facteurs incontrôlables. Les gouvernements ont tendance à favoriser les investisseurs locaux.

## **2.4. Ordre économique**

Les déterminants d'ordre économique sont des déterminants qui touchent directement l'économie et sont les déterminants les plus importants pour attirer les investissements directs étrangers. Nombreux qu'ils sont, nous pouvons citer quelqu'un dans eux, tels que<sup>7</sup> :

### **2.4.1. Le degré d'ouverture commercial du pays d'accueil**

Le degré de l'ouverture d'une économie, mesuré par le niveau de développement du commerce extérieur (la valeur des importations et exportations) par rapport au PIB, est considéré comme un facteur attractif des IDE. En effet, un niveau élevé d'importation

---

<sup>7</sup> Mr. AMOKRANE Abdelaziz « les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Étrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » université MOULOUD MAMMERI de TIZI-OUZOU, 27/06/20

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

renseigne sur l'absence de barrières tarifaires et non tarifaires à l'entrée des biens et services. De ce fait, pour ses besoins d'exploitation, l'investissement étranger aura la<sup>8</sup> possibilité d'importer sans savoir de respecter de quotas à ne pas dépasser, ni à supporter des tarifs douaniers élevés. Et par conséquent, le niveau d'ouverture commercial du pays à un effet positive sur l'afflux des IDE.

## **2.4.2. Le taux d'inflation**

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des Prix. Cet indicateur peut renseigner sur la politique du pays, en effet, un fort taux d'inflation montre l'instabilité de la monnaie et par cela une forte augmentation des prix des produits. Il gêne de ce fait, les anticipations et le calcul économique de l'investisseur étranger et l'oblige à d'incessantes opérations de couverture, tout en dépréciant rapidement les perspectives de profit futur.

Un taux d'inflation faible et stable rend facile l'estimation du prix d'un contrat à long terme, montre une certaine implication du pouvoir public à maintenir une stabilité dans leur monnaie. C'est un indicateur qui peut plus ou moins être favorable à l'implantation des IDE dans le pays.

## **2.4.3. Le taux de croissance**

Le taux de croissance est l'évolution d'une structure ou d'un pays d'une année sur l'autre. Il permet de voir la progression selon un indicateur choisi, il est calculé par rapport à l'évolution du PIB d'un pays. Un fort taux de croissance indique que la population du pays est importante, donc un marché important là où il y'a un nombre considérable de consommateur que les entreprises chercheront leurs conquérir, mais aussi de gagner une part de marché plus important.

De part, un taux de croissance élevé renseigne les entreprises étrangères sur l'évolution de la population en hausse, ce qui signifie un avantage favorable pour eux (plus de consommateurs, plus de demandes, plus d'offres et plus de profits). D'autre part, un faible taux de croissance signifie une population plus restreinte, donc peu de consommateur et moins de profit. Le taux de croissance a un effet positif sur l'implantation des IDE.

---

<sup>8</sup> Mr. AMOKRANE Abdelaziz « les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Étrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » université MOULOUD MAMMARI de TIZI-OUZOU, 27/06/2012

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

## 2.4.4. Le taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs qui existe dans la population active d'un pays donné. Un taux de chômage faible permet de renseigner l'investisseur étranger sur la hausse de salaires à cause d'une tension sur le marché, mais aussi un sureffectif d'employés dans les entreprises locales rachète dans les pays d'accueil par les investisseurs étrangers.

Un fort taux de chômage, montre que le niveau de salaires est moins élevé, mais aussi, la disponibilité d'un nombre important de travailleurs, qui sont prêt à travailler. Cet indicateur agit positivement sur l'IDE.

## 2.4.5. Le taux de change

L'impact du taux de change sur les décisions d'investissements est analysé sur la base de deux paramètres, le niveau et la variabilité du taux de change. A cet effet, Froot et Stein<sup>9</sup> se sont penché, dans leur étude 1991, sur l'augmentation des acquisitions des firmes étrangères dans le capital des firmes américaines pendant la dépréciation du dollar après 1985.

Les auteurs concluent qu'un dollar fort est associé à une faible entrée des IDE aux USA.

Ainsi, selon eux, une dépréciation du dollar augmentera la richesse des firmes étrangères et par conséquent l'augmentation de leur capacité d'investir aux États-Unis dans un contexte de marché financier imparfait

## 2.5. Ordre géographique

Il existe plusieurs déterminants d'ordre géographique, dans notre cas, nous mettrons accent sur deux entre eux, qui sont les suivants :

### 2.5.1. La stabilité politique et sociale

Elle est considérée comme l'un des déterminants majeurs pour les IDE. Les investisseurs cherchent avant tout un environnement politique et social stable.

Ainsi, si la probabilité d'une suite de coups d'État ou d'autres conflits (religieuse, Ethnique) est élevée, même si le projet est rentable, il est probable que les investisseurs se désintéressent du pays en question. Mais dans le cas où les perspectives à long terme leur sont favorable, ils opteront pour un investissement, tout en réduisant leurs implantations au minimum, un observant l'évolution de la situation du pays.

---

<sup>9</sup> A. Marouane, D. Nicet-Chena et E. Rougier, « Politique d'attractivité des IDE et Dynamique de croissance et de convergence dans les pays du Sud Est de la Méditerranée », Calier du GRETHA, N°06-2007, Juin 2007, p5

## 2.5.2. Accès aux ressources

Les firmes sont sensibles aux caractéristiques exogènes des territoires. Chaque pays, chaque région dispose de dotations naturelles influençant la productivité et le profit des entreprises. De même, la présence de terre à cultiver, de ressources minières, d'un accès à la mer d'un fort ensoleillement ou tout autre avantage naturel influencent les entreprises étrangères. Généralement, elles sont tendances à s'installer là où l'environnement leurs est favorable pour une production bien déterminée.

## Section 3 : L'impact des IDE sur le pays d'accueil

L'implantation ou la création d'une filiale permettent aux pays d'accueils (hôtes) l'acquit des biens faits de ces derniers, cause des retombées qui déterminent le bon fonctionnement des investissements directs étrangers qui diffèrent les uns des autres.

L'impact des IDE sur le pays d'accueil peut être fait à plusieurs niveaux, que ça soit au niveau de transferts de technologies, de l'emploi...

Cependant, cet impact peut-être des fois favorable ou défavorable, tout dépendra du pays en Question.

### 3.1. Les transferts de technologie

Le rôle des IDE a été évoqué par plusieurs auteurs comme étant un facteur essentiel de transfert de technologie des pays développés vers les pays en développement à côté de son rôle moteur dans les échanges commerciaux. Le transfert de technologie est lieu, lorsqu'une société étrangère acquiert une part considérable de capitaux d'une autre société dans un autre pays différent de la société absorbante ou par l'implantation, procède à une amélioration technologique par le remplacement des anciennes machines par des nouvelles, mais aussi le partage de ces savoir-faire, dont le pays hôte en bénéficiera de ce dernier. Ainsi nous parlerons de transferts de technologie.<sup>10</sup>

---

<sup>10</sup> Walid BELAZREG « IDE, externalités internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens. Exemple de la Tunisie, Maroc et de la Turquie, Université de Nice-SOPHIA ANTIPOLIS, 2007/02, p16

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

En d'autres termes, le transfert de technologie peut être alors considéré comme le passage d'une technologie d'une entreprise à une autre, et dans le cas de transferts internationaux, d'un pays à un autre.

Selon les Nations Unies, le transfert de technologie « est le transfert des connaissances nécessaires à la fabrication d'un produit, à l'application d'un procédé ou à la prestation d'un service, et ne s'étend pas aux transactions comportant la simple vente ou le simple louage de biens.»<sup>11</sup>

Ce transfert technologique vers le pays d'accueil va permettre aux firmes locales d'améliorer leur productivité à travers le contact avec les entreprises étrangères, d'améliorer leur savoir-faire, de réduire les distorsions monopolistiques et d'introduire une efficacité technologique plus élevée et plus performante. Ainsi d'une façon récapitulative, par transfert de technologie nous sous-entendons un ensemble d'activités dont l'objectif est d'aider une entreprise ou une institution à maîtriser les compétences et les aptitudes nécessaires pour l'utilisation efficace d'une nouvelle technologie. Donc, transférer une technologie revient à mettre l'acquéreur en position de reproduction de certains processus de production tout en étant capable de l'expliquer et de la formaliser. Le transfert de technologie entraîne obligatoirement, entre autres, des transferts de connaissances et de savoir-faire tacites et organisationnels.<sup>12</sup>

Généralement, les firmes multinationales investissent à l'étranger et transfèrent à leurs filiales tout un paquet technologique, pour que ces dernières puissent améliorer leurs productivités et se doter d'un savoir-faire managérial, afin d'être compétitive mais aussi pour bien structurer sa filiale.

Le caractère public, partageable et non rival de la connaissance technologique fait que la technologie se propage au-delà de l'inventeur initial (Romer, 1990). Les canaux de transmission de ces externalités sont multiples au niveau international. La technologie

---

<sup>11</sup> Daniel ROUACH, « Management de transfert de technologie : l'art de coopérer, innover, veiller », Ed PUF, 1999, Paris, p8

<sup>12</sup> Sommet mondiale sur le développement durable 2002 « Transfert de Technologie », p2

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

transférée peut être soit sous forme de produits (matériels et composants qui forment le produit final soit de procédés (équipements de production et outils, modes de gestion etc.).

Dans les deux cas, ce transfert, intègre le savoir-faire et les compétences.

**humanware** : c'est l'aspect tacite de la technologie.

Cependant, il existe deux types de transferts de technologie ou d'externalité de Connaissances, l'un appelé l'externalité verticale et l'autre l'externalité horizontale. Ces externalités ont tous les deux, des objectifs différents

**Les externalités verticales** : c'est lorsque la technologie est transmise de la recherche au développement puis à la production. Ceci suit des étapes progressives d'invention, d'innovation et de diffusion. Ce transfert peut être par exemple entre un institut de recherche et une entreprise.

Blomstrom et Sjöholm (1998) soulignent que, lorsque les FMN s'installent sur le marché national, elles y apportent une partie de leur propriété technologique qui constitue leur avantage spécifique et qui leur permettra d'être concurrentielles sur ce marché. C'est-à-dire rénové tous les facteurs productifs susceptibles de produire plus afin de rendre l'entreprise plus compétitive et concurrentielle sur le marché local pour la permettre d'acquérir une part de marché plus importante.<sup>13</sup>

Bouklia et Zatla (2000)<sup>14</sup> soulignent que le rôle principal attendu des IDE c'est le transfert de technologie au capital local et l'apprentissage de la main d'œuvre, à travers les processus de « learning by doing », qui signifie le "savoir-faire" ou de « learning by watching », le "savoir-regarder". L'idée est confirmée par plusieurs autres auteurs comme Van Pottelsberghe de la Potterie (1995) ; Coe et Helpman (1995).

---

<sup>13</sup> Walid BELAZREG « IDE, externalités internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens. Exemple de la Tunisie, Maroc et de la Turquie, Université de Nice-SOPHIA ANTIPOLIS, 2007/02, p17

<sup>14</sup> Idem, p1732 Daniel ROUACH, « Management de transfert de technologie : l'art de coopérer, innover, veiller », Ed PUF, 1999, Paris, p8

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

**Les externalités horizontales** : dans ce cas une technologie déjà mise en œuvre est transmise d'un environnement à un autre. Le but ici n'est pas la commercialisation de la technologie mais l'extension de ses domaines d'application ; dans ce cas, les entreprises essayent de maximiser la rentabilité de leur technologie, chose qui ne serait pas possible sur le marché local. Ce transfert est très commun entre pays développés et pays en développement où la technologie n'est pas améliorée mais modifiée pour se conformer avec les conditions environnementales.

Les **spillovers** (les retombées) peuvent se matérialiser sous plusieurs formes technologiques, tantôt comme une formation du personnel local ou un ensemble d'atouts qui bénéficieront aux entreprises locales à travers le **turnover** (la rotation du personnel dans une entreprise), le contact des filiales étrangères avec les entreprises sous-traitantes locales permet indirectement de créer un climat de concurrence sur le marché local, en incitant les entreprises locales à améliorer leurs productivités tout en introduisant une nouvelle technologie plus performante et une introduction de modes de gestion.<sup>15</sup>

Nombreuses sont les études empiriques qui ont été faites sur l'impact des IDE sur la productivité des pays hôtes via le transfert technologique. Koizumi (1977) a été le pionnier dans la tentative de modélisation du phénomène de diffusion internationale de transfert de technologie par les IDE. Toutefois son apport n'explique pas vraiment le mécanisme de cette diffusion et, de surcroît, omet le problème des préalables institutionnels et économiques favorisant l'attrait des capitaux étrangers.<sup>16</sup>

Wang et Blomstrom (1992), développent un modèle dans lequel le transfert technologique international par l'IDE est conçu comme un phénomène d'équilibre endogène, résultant, de l'interaction stratégique entre les filiales des firmes multinationales et les firmes

---

<sup>15</sup> Walid BELAZREG « IDE, externalités internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens. Exemple de la Tunisie, Maroc et de la Turquie, Université de Nice-SOPHIA ANTIPOLIS, 2007/02, p18

<sup>16</sup> Philippe DELALAND (collection coopération et développement), « Entreprise et transfert de technologie », Ed Economica et ACCT, 1987, p200

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

domestiques.<sup>17</sup> Le modèle de Wang et Blomstrom accorde une attention particulière aux conditions préalables favorisant l'attrait de l'IDE à haute technologie.

Findlay (1978) insistait déjà sur le rôle des IDE dans la hausse de la productivité dans le pays hôte à travers la diffusion des techniques de management et des technologies provenant des firmes étrangères qui sont considéré sur la frontière technologique. Tout récemment, les études ont été faites, afin de déterminer les effets positifs des IDE sur la productivité, nous notons celle de Blomstrom et Persson (1983) et de Blomstrom (1986), les études de Mansfield (1990) et Baumol (1993) qui souligne que le transfert technologie joue un rôle important sur la productivité d'une économie à l'extérieur qui est une source de croissance.<sup>18</sup>

LIU (2008) souligne deux effets de l'IDE sur l'économie du pays d'accueil, le premier est que l'IDE facilite le transfert de technologie, le second est que les **spillovers** technologiques baissent à court-terme le niveau de la productivité des firmes domestiques, mais suivi par effet inverse à long-terme. Ces études ont montré que les IDE peuvent avoir un effet significatif sur le pays d'accueil en matière de transfert technologique à travers ces externalités, différentes quelles sont.

Ainsi, d'autres études effectuées sur les pays en développement ont montré des effets non significatifs des IDE sur le pays d'accueil comme l'étude de Van Pottelsberghe de la Potterie et Lichtinberg (2001) qui ne trouvent pas un effet positif des IDE provenant des pays intensifs en R&D sur la productivité. Toutefois, il ne peut ne pas avoir un transfert de technologie, lorsque le pays d'origine détient un avantage plus que proportionnelle en matière de technologie sur le pays hôte, là où se trouve sa filiale. Généralement les pays concernés sont ceux de la méditerranéen (Maroc, Tunisie, Turquie et Algérie), mais aussi les pays africains<sup>19</sup>. De ce fait, La technologie apportée par une multinationale peut être insuffisante ou inadaptée aux besoins du pays d'accueil. Les méthodes de production basées sur une technologie

---

<sup>17</sup> Daniel ROUIACH et Joseph KLATZMANN, « Que sais-je : les transferts des technologies », Ed PUF, 1993,

<sup>18</sup> Walid BELARZREG « IDE, externalités internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens ». p19

<sup>19</sup> Bertrand BELLON et Ridha GOUIA, « Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen », Ed ADIS, Economica et GREP, 1998, p212

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

moderne et sophistiquée par exemple (méthodes pour les quelques le pays d'accueil peut ne pas avoir de main-d'œuvre ou d'industries de soutien suffisamment compétentes) peuvent nécessiter un système de production intensif en capital qui peut ne pas déboucher sur une création d'emplois aussi massive que le gouvernement aurait pu le souhaiter. L'une des implications importantes du transfert de technologie moderne est que la multinationale peut finir par dominer l'industrie en utilisant son avantage technologique comme un frein efficace à l'entrée sur le marché d'entreprises nationales ou internationales.<sup>20</sup>

Néanmoins, le transfert de technologie reste un atout considérable pour les pays en développement, non seulement permet aux firmes locales de se doter d'une meilleure technologie, pour une productivité meilleure, mais aussi une concurrence ardente, sans oublié une amélioration de l'économie du pays hôte.

## 3.2. Le facteur Humain

L'implantation des firmes multinationales représente un élément essentiel de la croissance et de la création d'emplois. Cette implantation permet aux entreprises de rester compétitives et contribuent ainsi à maintenir des emplois dans les pays d'accueil. La création d'emplois représente alors une des raisons majeures pour laquelle les pays souhaitent attirer des investissements étrangers sur leur territoire, dans le but de réduire le chômage dans leur pays.

La relation entre le capital humain et l'investissement direct étranger est double. Le capital humain est un facteur de localisation des IDE des entreprises multinationales (Lucas 1988 ; Meddeb et Drine 2000:142), et joue également un rôle dans les retombées des transferts de technologies sur la croissance des pays hôtes. L'existence d'aptitudes technologiques et d'un stock de capital humain conditionne l'assimilation du savoir-faire développé ailleurs. Les pays hôtes doivent disposer d'un stock minimal de capital humain et de savoir-faire qui leur permet l'assimilation de technologies étrangères.

Le niveau de capital humain joue ici un rôle primordial. En effet, la dotation en capital humain de niveaux différents joue un rôle de catalyseur dans les retombées des IDE des entreprises multinationales sur le taux de croissance de la productivité globale des facteurs.

---

<sup>20</sup> Noreddin BENFREHA, « Les multinationales et la mondialisation : enjeux et perspectives pour l'Algérie », Ed Dahlab, 1999, p199

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

Pour ces raisons on va étudier les effets de la multinationalisation sur l'emploi. Cela peut être abordé en deux niveaux ; en termes d'absorption du chômage et en termes d'amélioration de la qualité de la main d'œuvre.

### 3.3.Absorption de chômage

L'IDE crée des opportunités d'emplois dans les pays hôtes, et ce de trois façons possibles. La première consiste à employer directement la population pour des opérations situées au sein de l'économie nationale<sup>21</sup>. La deuxième s'effectue par les liaisons en amont et en aval : les emplois sont créés dans les entreprises servant de fournisseurs, de sous-traitants ou de prestataires de services. Le troisième mode de création d'emplois passe par la croissance économique qui entraîne de nouveaux emplois à l'échelle nationale<sup>22</sup>. Les emplois créés par les entreprises multinationales peuvent promouvoir la croissance et réduire la pauvreté de différentes façons (Asiedu, 2004). D'abord, les emplois créés par les entreprises multinationales ont un impact direct et indirect sur l'emploi à l'échelle nationale.

L'IDE crée souvent de nouvelles opportunités d'emplois et des postes par les liaisons en amont et en aval avec des entreprises nationales. L'IDE a un effet multiplicateur sur l'emploi national. Selon les estimations d'Aaron (1999), l'IDE dans les pays en voie de développement a créé environ 26 millions d'emplois directs et 41,6 millions d'emplois indirects en 1997. De plus, l'emploi créé par les entreprises multinationales stimule les salaires dans les pays hôtes, du fait que les entreprises étrangères versent des salaires plus élevés que les entreprises nationales et que ce phénomène a généralement des retombées positives.<sup>23</sup>

---

<sup>21</sup> M. Ben Abdallah et R.Meddeb « Thèses » (interaction entre IDE, capital humain et croissance dans les pays émergents). Université-Paris I, année 2000. p10

<sup>22</sup> YoussefEl Wazani & Malika Souaf « La création d'emplois par les investissements directs étrangers au Maroc : un apport limité à la réduction du chômage et des flux migratoires », autre part 2006, p12

<sup>23</sup> BEN AICHA Akram & Ayoub Hatem « Multinationales et Développement local: cas de câblage automobile dans la région de Sousse », ISG sousse-Maitrise, p40

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

La création d'emploi varie selon les secteurs attractifs des IDE. Cela revient à expliquer l'impact des IDE sur l'emploi à travers trois secteurs les plus attractifs aux capitaux internationaux ; secteur agricole, secteur textile, et les secteurs des industries manufacturières.

## **3.4. Amélioration de la qualité de la main d'œuvre**

Il faut souligner des entreprises dans la formation de la main d'œuvre. Cette formation représente un outil efficace pour renforcer la qualification de personnel, elle peut être sous forme de formation sur le cas (formation de la main d'œuvre recrutée) ou sous forme d'une formation à l'étranger. Avec ses différents types, la formation permet d'améliorer la qualité de la main d'œuvre et d'augmenter le niveau de connaissance des travailleurs. Ce qui leur permet d'être compétents et plus productifs et par conséquent une amélioration de leur production aura lieu en termes de quantité et surtout en termes de qualité.<sup>24</sup> Suivant Blomstrom et Kokko (1996), « Le transfert de technologie entre les multinationales et leurs filiales ne s'opère pas seulement via les machines, le matériel, les droits de brevet et l'expatriation des gestionnaires et des techniciens, mais également grâce à la formation des employés locaux des filiales. Cette formation touche la plupart des niveaux d'emploi, depuis les simples manœuvres jusqu'aux techniciens et gestionnaires supérieurs en passant par les contremaîtres ».<sup>25</sup>

Dans un article plus récent les mêmes auteurs insistent sur l'importance relative des FMN dans l'enseignement supérieur. En effet, les deux auteurs indiquent que « Bien que le rôle des FMN soit assez marginal dans l'enseignement primaire et secondaire, l'IDE pourrait néanmoins avoir un effet visible sur l'enseignement supérieur dans les pays hôtes. L'effet le plus important est probablement du côté de la demande... Cette demande de travail qualifiée par les FMN va encourager aussi les gouvernements à investir davantage dans l'éducation ou l'enseignement supérieur ». (Blomstrom et Kokko, 2003).

Malgré, tous ces avantages cités, les IDE peuvent réagir négativement sur l'emploi. Les entreprises des pays en développement font des fois un effet de suremplois. C'est-à-dire, le

---

<sup>24</sup> BEN AICHA Akram & Ayoub Hatem. Op cit, p40

<sup>25</sup> Marouane ALAYA « Thèse » (Investissement Direct Étranger et Croissance Économique : une estimation à partir d'un modèle structurel pour les pays de la rive Sud de la Méditerranée), C.E.D, Université Montesquieu-Bordeaux IV. p5

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

nombre d'employé est supérieur aux nombres de postes ou de travaux existant, cela est dû à des relations parentales ou amicales que les dirigeants de ces entreprises mènent hors du travail. Ces employés sans tâche d'exécutions, profitent de la rémunération salariale (ils sont payés) ceci peut avoir comme conséquence une faillite au sein de ces firmes. D'où l'acquisition de ces dernières par les firmes étrangères qui procéderont à un remaniement total de l'entreprise rachetée, dont les licenciements des travailleurs qui se retrouveront sans emploi et causeront une augmentation du taux de chômage.

Pour conclure, les effets sur l'emploi se trouvent largement dépendants du type d'activités délocalisés. D'où L'influence directe de l'IDE sur l'emploi varie d'un pays à un autre.

## 1. La Concurrence

La diffusion de la technologie à travers la concurrence s'avère un mécanisme relativement complexe et dépend étroitement de la compétitivité des firmes locales.

D'une part, l'IDE dispose de la potentialité d'améliorer la productivité des entreprises domestiques à travers son impact sur la concurrence. L'effet d'entraînement dû à la concurrence se traduit généralement de la façon suivante : la présence des FMN exerce une pression concurrentielle sur les entreprises domestiques. Cette pression oblige les firmes locales à devenir plus efficaces, performante et plus compétitives en rationalisant leur processus de production et modernisant leurs technologies [Sjöholm (1999)]<sup>26</sup>.

De plus, la compétitivité des firmes locales détermine la complexité des technologies qui seront transférées vers le pays hôte. Il est supposé que le cas d'une concurrence vive sur le marché domestique, les FMN seraient plus enclines à transférer vers leurs filiales à l'étranger leurs technologies les plus sophistiquées, les plus complexes.

D'autre part, dans certains cas, la présence étrangère pourrait s'avérer défavorables au développement du tissu économique local. En effet, l'entrée des FMN pourrait évincer du marché les entreprises locales qui ne sont pas en mesure de les concurrencer.

Cet impact négatif de l'IDE sur les entreprises du pays d'accueil a été mis en évidence par certaines études empiriques. Aitken et Harrison (1999) détectent la présence d'un tel impact négatif au Venezuela qui proviendrait de l'effet de « capture du marché » des firmes

---

<sup>26</sup> Selin OZYURT « Les investissements directs étrangers entraînent-ils des effets de débordement vers les pays en développement » 2 septembre 2008, p4

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

étrangères. La réduction des parts de marché des entreprises locales face à la concurrence des FMN pourrait les empêcher de bénéficier des économies d'échelle.

De plus, la perte des parts de marché des firmes domestiques pourrait également contraindre celles-ci à réduire leurs dépenses de R&D ou à rétrécir leurs champs d'activité ou vers une faillite dont celle-ci seront plus en mesure de produire, ni d'exercer leurs activités et seront à l'abandon au profit de qui voudront les acheter.

Par ailleurs, une forte présence des FMN pourrait également favoriser la concentration industrielle et déboucher sur des monopoles sur certains marchés qui jusqu'alors étaient de type oligopolistique [Kokko (1996)]. Dans les industries où les firmes domestiques demeurent peu nombreuses et peu compétitives, les FMN risquent d'opérer dans des « enclaves » (zones franches) essentiellement reliées aux marchés internationaux. Dans les enclaves, les technologies utilisées ainsi que les produits fabriqués par les FMN diffèrent fortement de ceux des entreprises locales [Kokko (1994)].

De cette manière, les possibilités d'interaction des firmes étrangères avec l'économie locale se trouvent très restreintes. Il est important de souligner que contrairement aux retombées positives à travers l'effet de contagion et de démonstration, les gains de productivité liés à la concurrence ne sont pas systématiquement proportionnels à l'intensité de la présence étrangère dans le secteur. Dans certains secteurs, une forte présence étrangère pourrait même signifier l'inaptitude des firmes domestiques à concurrencer les FMN et à absorber les technologies diffusées par celles-ci.

## **2. La croissance économique**

L'IDE est considérée comme un vecteur essentiel à une croissance économique solide et au développement, parce que le moteur même du développement économique réside dans le transfert et efficace et l'adoption des meilleures pratiques d'un pays à l'autre.

L'investissement direct étranger s'est adapté à ce transfert et à sa transformation en croissance globale, en exploitant au mieux le capital humain (Klein Aaron et Hadjimichael, 2001).

L'IDE est une source d'accumulation des capitaux que ça soit en physiques ou en humains. Les IDE amènent des projets solides, soigneusement conçu, qui seront bénéfique pour les

## Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

deux pays. La documentation existante identifie trois voies principales pouvant être empruntées par l'IDE en vue de promouvoir la croissance économique.

La première est la libération des contraintes de l'épargne nationale à travers les flux de capitaux étrangers. Dans ce cas, les investissements directs étrangers augmentent les faibles taux d'épargne nationaux grâce au processus d'accumulation des capitaux. En deuxième lieu, l'IDE est la principale voie d'accès du transfert de technologie. Ce transfert ainsi que les retombées technologiques entraînent une amélioration de la productivité et une exploitation des ressources plus performante, qui conduisent à la croissance. Troisièmement, l'IDE entraîne une augmentation des exportations résultant de capacités accrues et d'une plus grande concurrence dans la production nationale. L'analyse empirique de ce lien positif démontre qu'il est souvent censé dépendre d'un autre facteur portant le nom de « capacité d'absorption » et qu'il comprend le développement du capital humain, le type de régime commercial ainsi que le degré d'ouverture<sup>27</sup>.

Une théorie faite récemment montre que la croissance économique peut s'expliquer par la combinaison des sources de croissance à long-terme. Ce sont les hausses d'apports (de main-d'œuvre et de capital) et de productivité totale qui reflètent les progrès technologiques et autres améliorations de performance dans l'exploitation des ressources. Dans ce cadre de croissance « endogène », l'IDE peut contribuer de manière significative à ces trois composantes de la croissance. L'IDE augmente le stock de capital national et renforce l'accumulation de capital humain tout en accélérant les progrès technologiques dans les pays hôtes.

L'IDE joue un rôle important sur la croissance de la productivité. Les pays en voie de développement peuvent importer et reproduire les meilleures pratiques existantes dans des pays plus avancés et obtenir ainsi des taux de croissance économique record. Le transfert et l'adoption rapides de ces « meilleures pratiques » d'un pays à l'autre sont l'essence même du développement économique.

---

<sup>27</sup> Marouane Alaya « investissement direct étranger et croissance économique : une estimation à partir d'un modèle structurel pour les pays de la rive sud de la méditerranée » C.E.D, université Montesquieu-bordeaux iv, 2004, p18

# Chapitre 1 : Les généralités des IDE

---

Ainsi, les IDE sont considérés comme un moyen de booster l'économie résidente, non seulement ils permettent aux pays hôtes de se développer que ça soit en matière de technologie (doter les entreprises acquises de nouvelle technologie plus performante), une diminution du taux de chômage (en recrutant les travailleurs nationaux), une concurrence rude entre les entreprises étrangères et résidentes, dont celles-ci procéderont à une amélioration de leur technologie pour une meilleure production afin de faire face aux entreprises étrangères sur le marché local.

## **Conclusion**

Nous pouvons dire que l'IDE la croissance, l'amélioration de la concurrence et d'innovation. Toutefois, les pays d'accueils doivent faire de telle sorte que les entreprises étrangères investissent chez eux, en mettant des facteurs d'attractivité plus conforme à leurs demandes, afin de bénéficier des avantages de celles-ci, tels que (le transfert de technologie, la création d'emplois, etc.).

**Chapitre 2 :**  
**Les principaux**  
**facteurs qui**  
**encouragent les IDE**

### Introduction

Ainsi, pour qu'il y'ait un investissement direct étranger, il faut que toutes ces conditions lui soient favorables, quand l'une des conditions lui est défavorable, dans ce cas, l'entreprise étrangère visera un autre pays avec une condition meilleure. Ces conditions peuvent être considérées comme des facteurs déterminants des IDE, parmi ces facteurs, nous pouvons citer : le climat d'affaire, la stabilité politique, accès aux ressources, etc...

Cependant, ces facteurs peuvent être classés sous trois (3) d'ordres. L'ordre institutionnel qui concerne les institutions du pays hôte tels que : (les institutions fiscales, les réglementations...), d'ordre économique (taux d'inflation, taux de croissance...) et enfin d'ordre géographique (accès aux ressources naturelles...).

### Section 1 : La stabilité politique et Réserves de change

La stabilité politique constitue le plus souvent un des déterminants visés par les investisseurs, ces derniers se sentent rassurés d'investir dans des environnements économiques stables et promoteurs<sup>1</sup>. L'indicateur qui pourrait le mieux représenter la stabilité politique d'un pays est « Le risque pays ». L'OCDE<sup>2</sup> fournit depuis 1999 un classement annuel mondial de l'indice « risque pays ». Cet indice varie de 0 à 7 dans l'ordre croissant du risque, où 7 est la plus mauvaise note et 0 est la meilleure. Les critères d'évaluation du risque pays sont en général, d'ordre quantitatif (ratios, taux de croissance,). Ils sont issus de données publiées par des sources domestiques (banques centrales, offices de statistiques, ministères) ou internationales (Banque Mondiale, FMI, OCDE). L'Algérie a connu une décennie noire caractérisée par une instabilité politique et sociale (le terrorisme), qui a terni son image à l'extérieur. D'ailleurs durant cette période, les flux d'investissement directs étrangers entrants étaient quasiment nuls. Cependant, depuis 1998, même si la situation ne s'est pas totalement apaisée, on peut dire que l'Algérie est sortie de l'état de guerre dans laquelle elle a vécu durant toute une décennie.

---

<sup>1</sup> Mehdi Nekhili, Hamadou Boubacar, Les déterminants du choix de la forme d'implantation bancaire à l'étranger, revue des sciences de gestion, 2007, N° 224, page 167-176.

<sup>2</sup> [www.OCDE.ORG](http://www.OCDE.ORG)

## Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE

**Tableau n°1 : L'indice risque pays selon l'OCDE**

Pays	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2009	2014	2015
Algérie	6	5	5	4	4	4	3	3	3	3	4
Tunisie	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4
Maroc	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	4

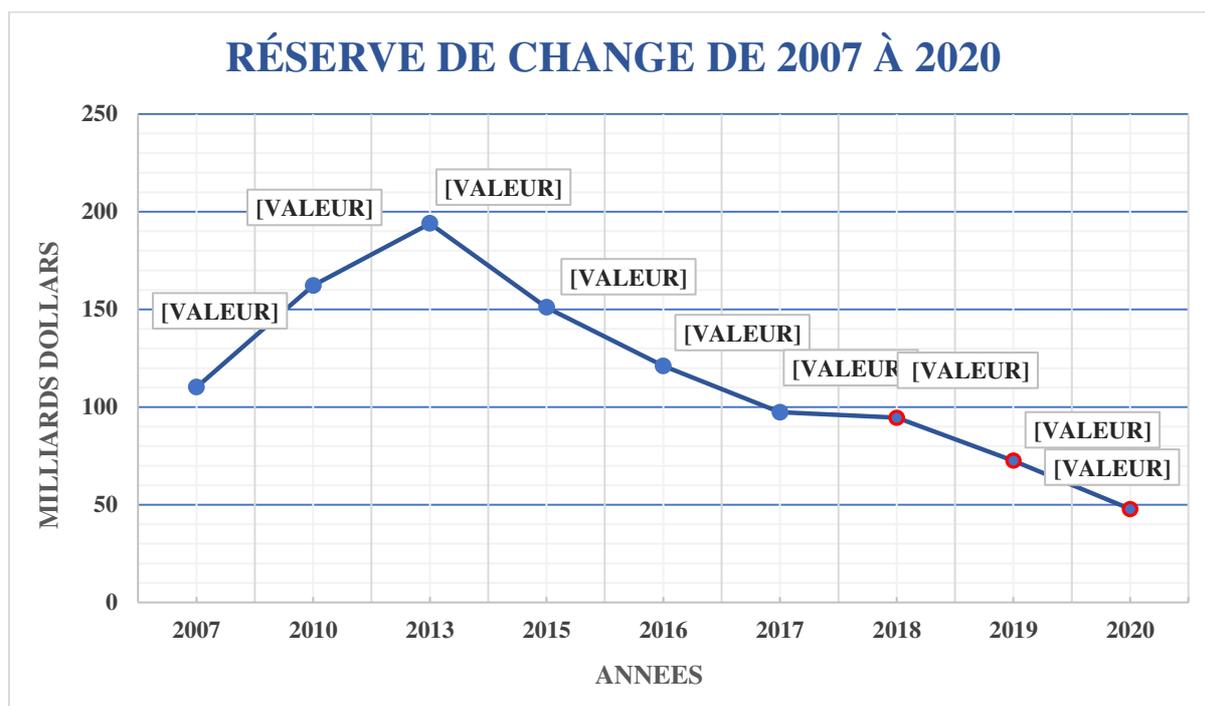
**Source :** établi par l'auteur à partir des données de l'OCDE

On remarque qu'il y a une nette amélioration de la situation pour l'Algérie, où elle passe d'un score de 6 sur 7 en 1999 à seulement 3 en 2009. Cela peut s'expliquer d'une part par l'augmentation des réserves de change, où ils sont passés de 10 milliards de dollars en 2000 à plus de 149 milliards de dollars en 2009. En effet, les réserves de change de l'Algérie ont profité de l'envolée des prix des hydrocarbures<sup>3</sup> et des excédents commerciaux qu'elle a générés. Les réserves, tout juste égales à 10 milliards de dollars en 2000 (et inférieures à 5 en 1999) ont dépassé les 100 milliards de dollars en 2007 et 2008. Elles s'accroissent en effet à un rythme de 3 à 4 milliards de dollars par mois actuellement. Elles auront donc été multipliées par 20 entre 1999 et 2007 soit en l'espace de moins de dix ans. L'Algérie dispose des plus importantes réserves de change dans le monde arabe<sup>4</sup>. Où, on enregistre 138,35 milliards de dollars fin 2008 et 157 milliards en 2010. Elle occupe ainsi la première place devant la Libye (avec 97 milliards). Suivie en troisième position des Émirats Arabes Unies (44,54 milliards de dollars) devant l'Égypte (4<sup>e</sup> place avec 32,78 milliards) et l'Arabie Saoudite (5<sup>e</sup> place avec 27,09 milliards). Le Koweït occupe la huitième place de ce classement (16,66 milliards) et le Qatar arrive en dixième position (10,58 milliards). D'une autre part, l'Algérie est sortie de l'état de guerre. Cependant, l'Algérie perd un point en 2015, où l'indice passe de 3 à 4, cela est dû à la baisse des prix du pétrole qui a bouleversé la stabilité économique du pays. Cependant, et selon les chiffres avancés (le 22 Novembre 2015), par le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa<sup>5</sup>, lors de l'examen du projet de loi de finances 2016 à l'Assemblée populaire nationale (APN). Les réserves de change de l'Algérie établiront à 151 milliards de dollars à fin 2015 et baisseront encore jusqu'à 121 milliards de dollars à fin 2016.

<sup>3</sup> FMI, « Algérie : Consultation de 2010 au titre de l'article IV », Rapport du FMI n°11/39, Mars 2011, page 23.

<sup>4</sup> FMI, « Algérie : Consultation de 2010 au titre de l'article IV », page 23)

<sup>5</sup> Journal quotidien « Les Débat », Du 23 Novembre 2015, N°1459, page 3)



Bien que la dette extérieure soit d'environ 1% du PIB, la baisse drastique des réserves de change, 72,6 milliards de dollars en avril 2019, suscite à juste titre, des scénarios pessimistes sur l'avenir de l'Algérie qui risque la cessation de paiement, le dernier trimestre 2022. Car il faut être réaliste et ne pas verser dans la démagogie. La situation pourrait s'aggraver plus rapidement sans la résolution de la crise politique qui paralyse toute l'économie.

### 1.1. Evolution des réserves de change de 1999/ avril 2019 /2022

2000 : 11,9 milliards de dollars- 2001 : 17,9 milliards de dollars- 2002 : 23,1 milliards de dollars- 2003 : 32,9 milliards de dollars- 2004 : 43,1 milliards de dollars- 2005 : 56,2 milliards de dollars- 2006 : 77,8 milliards de dollars- 2007 : 110,1 milliards de dollars- 2008 : 143,1 milliards de dollars- 2009 : 147,2 milliards de dollars- 2010 : 162,2 milliards de dollars- 2011 : 175,6 milliards de dollars- 2012 : 190,6 milliards de dollars- 2013 : 194,0 milliards de dollars- 2014 : 178,9 milliards de dollars- 2015 : 151,1 milliards de dollars- 2016 : 121,1 milliards de dollars- 2017 : 97,3 milliards de dollars- 2018 -79,8 milliards de dollars -avril 2019 , 72,8 milliards de dollars. La baisse en en quatre mois a été de 7 milliards de dollars et au même rythme 21 milliards de dollars fin 2019. Au cours d'un baril fluctuant entre 60/65 dollars, au rythme de la dépense actuelle, sans un taux de croissance dépassant 8/9%, nous aurons 58 milliards de dollars fin 2019, 37 en 2020, 16 en 2021 et la cessation de paiement vers aout/septembre 2022. Nous sommes loin des prévisions avant le Hirak où il était prévu entre 2019/2021, selon le ministre des finances devant l'APN, un niveau des

## Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE

---

réserves de change fin 2019 : 62,0 milliards de dollars- 2020 : 47,8 milliards de dollar- 2021 : 33,8 milliards de dollars et en 2022 entre 12/15 milliards de dollars selon le FMI. Ce montant dépend essentiellement à la hausse ou à la baisse des recettes d'hydrocarbures, la réduction du déficit commerciale en 2018 étant due à 98/99% aux recettes d'hydrocarbures. Or, les importations entre 2016/2018 biens sont évaluées entre 45/46 milliards de dollars plus il faut ajouter les services qui fluctuent annuellement entre 10/11 milliards de dollars et les transferts légaux de capitaux donnant un total de sorties de devises entre 58/60 milliards de dollars pour une entrée de devises à un cours de 70 dollars d'environ 38/39 milliards de dollars et pour un cours de 60 dollars d'environ 30 milliards de dollars accélérant les tensions de la balance des paiements.

**1.2. Contrairement à certaines déclarations hasardeuses récentes comparant le non comparable** (pays développés) le cours du dinar officiel 1990/2019, est corrélé aux réserves de change, via les recettes d'hydrocarbures à plus de 70%. Pour toute comparaison, l'on devra se référer non aux pays développés (réserves de change faible, mais une structure productive) mais à l'expérience vénézuélienne. C'est que 70/80% des besoins des entreprises publiques et privées ainsi que des besoins des ménages proviennent de l'extérieur, le taux de croissance, le taux d'emploi dépendant de la dépense publique via les hydrocarbures. La période antérieure n'étant pas significative (cotation administrative en 1970 avec 5 dinars un dollar), récemment de 2001 à juillet 2019 la cotation est la suivante : 2001, 69,20 dinars un euro, 77,26 dinars un dollar -2002, 75,35 dinars un euro, 69,20-dinars-un-dollar-2008, 94,85 dinars un euro, 64,58 dinars un dollar -2014,106,70-dinars-un-euro, -80,06-dinars-un-dollar, 2019 (14 juillet) une cotation- cours achat de 134,21 dinars un euro et de 119,06 dinars un dollar. Sur le marché parallèle la baisse de la cotation actuelle est transitoire pour des raisons politiques, l'écart avec le cours officiel étant d'environ 50% à l'équilibre offre/demande. Sur le plan budgétaire en cas de non recours au financement non conventionnel s'offrent trois solutions : une plus grande rigueur budgétaire avec la lutte contre le fléau de la corruption, l'endettement extérieur ciblé et le dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro qui permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures et la fiscalité ordinaire, cette dernière accentuant l'inflation étant supportée par le consommateur final comme un impôt indirect.

### 1.3. Les incidences de la baisse des réserves de change

En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, la banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctuera en fonction du taux d'inflation entre 300/400 dinars un euro, ce qui accélérera le processus inflationniste. Il s'ensuit que la croissance devrait ralentir très fortement dès 2020 en provoquant une augmentation du taux de chômage. Elle se traduira aussi par la persistance des déficits budgétaires et surtout des déficits externes qui vont éliminer progressivement toutes les marges de manœuvre dont dispose l'Algérie. Comme je l'ai souligné dès sa mise en œuvre, après des discours euphoriques sur le bienfait du financement non conventionnel de certains experts organiques, ce mode de financement risque de conduire le pays vers une dérive inflationniste à la vénézuélienne (devant comparer le comparable) avec des incidences économiques, politiques et sociales négatives, les slogans politiques étant insensibles aux lois économiques applicables dans tous les pays et l'Algérie ne fait pas exception. Le recours à la planche à billets pour financer le déficit budgétaire aura un impact négatif à terme tout en favorisant, contrairement à certains discours, la baisse la baisse des réserves de change puisque en mettant à la disposition de certaines entreprises des dinars, (70% des matières premières et des équipements des entreprises publiques et privées étant importées, le taux d'intégration ne dépassant pas 15/20%) ces dernières se porteront impératrices. Certes, la poussée inflationniste n'est pas encore perceptible entre 2018 et juillet 2019 et la croissance tirée essentiellement par la dépense publique a été d'environ de 3% en 2018, contre 1,6% en 2017. Mais pour le FMI ce ne sont que des mesures conjoncturelles sans vision stratégique, le financement non conventionnel représentant 23% du PIB. Mais ce mode de financement aura aussi atteint ses limites à partir de 2020 avec des taux d'inflation élevés devant méditer la dérive vénézuélienne. Les mêmes projections sont reprises par la note de conjoncture du trésor français qui influe sur la note de la Coface ainsi que plusieurs institutions internationales.

### 4-Trois paramètres stratégiques déterminent l'avenir de l'économie algérienne

Après 57 ans d'indépendance politique, c'est toujours le cours du pétrole qui détermine l'évolution des réserves de change et la pression démographique (plus de 50 millions d'habitants en 2030), devant créer minimum 300.000/400.000 postes de travail nouveaux par an nécessitant un taux de croissance annuel sur plusieurs années de 8/9% en termes réel. Il

## Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE

---

faut être réaliste : en ce mois de juillet 2019, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach. Cependant, l'économie algérienne l'Algérie possède des potentialités mais a besoin d'une vision claire, d'une cohérence dans sa politique socio-économique qui lui fait cruellement défaut, les plus grands planificateurs en management stratégique, étant les multinationales, étant de la responsabilité des seuls algériens, et donc de leurs gouvernants qui doivent cesser leurs discours euphorique, car la situation est grave, (personne ne peut faire des réformes à notre place). L'Algérie étant confrontée à des défis importants, posés de la baisse des prix du pétrole il y a quatre ans, les choix économiques risquent de compliquer la gestion macroéconomique, nuire à la croissance et aggraver les risques pour la stabilité politique et financière à terme. Pour relever les défis futurs, se projeter sur l'avenir, loin de tout populisme dévastateur, une nouvelle gouvernance, un langage de vérité et la moralité des gouvernants s'imposent. Avec une plus grande rigueur budgétaire, une meilleure gouvernance, un changement de cap de la politique économique actuelle, avec un baril même à 60 dollars, l'Algérie peut sens sortir. L'endettement est faible, 20% du PIB et la dette extérieure 2,5% du PIB. Mais attention, en cas de non changement de la politique socio-économique, donc de gouvernance, le scénario dramatique du FMI 2022, est plausible avec des incidences économiques, sociales, politiques et géostratégiques, le contexte sécuritaire ayant profondément changé par rapport à 1994/1995 ce qu'aucun algérien ne souhaite, sauf miracle d'un cours du pétrole à plus de 100 dollars. Or selon Bloomberg, l'Algérie, pour remonter son déficit budgétaire au titre de l'exercice 2019, « aurait besoin d'un baril de pétrole à 116,40 dollars, contre 95/100 dollars en 2017/2018 », soulignant que « la production algérienne est restée relativement stable à environ 1 million de barils par jour, avec un cours du gaz qui représente 33% des recettes de Sonatrach en nette baisse.

### **5-Résoudre la crise politique pour éviter l'épuisement des réserves de change**

Depuis le 9 juillet 2019, l'Algérie se trouve dans une situation inédite ou différents constitutionnalistes ont des vues contradictoires : pour les uns étant dans l'inconstitutionnalité, pour d'autres la prolongation du mandat de l'actuel chef de l'Etat rentrant dans le cadre d'une interprétation extensive de la constitution afin d'éviter le vide constitutionnel. Quel que soit les positions, la situation est très grave pouvant affecter tant les relations internationales politiques et économiques de l'Algérie, qu'un divorce Etat-citoyens au niveau interne. Je considère que le dialogue avec la réelle composante de la société et non de segments de la rente, est l'outil par excellence de la bonne gouvernance. Car, pour l'Algérie avec les tensions budgétaires 2019/2020/2025, l'on devra éviter les solutions de

## Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE

---

facilité, résoudre rapidement la crise politique. Opposition, Al Hirak et Pouvoir doivent s'entendre sur un compromis raisonnable, par le dialogue productif, afin que l'Algérie ne se retrouve dans le même scénario vénézuélien, pays en faillite bien plus riche que l'Algérie, ce qu'aucun patriote ne souhaite. Et dans ce cas, il serait illusoire tant pour le pouvoir, l'opposition ou AL Hirak de parler d'indépendance économique et politique avec de vives tensions sociales dues au blocage de l'économie. Pour éviter toute dérive déstabilisatrice, une très grave crise économique avec de nombreux impacts négatifs, il devient urgent d'aller rapidement vers l'élection présidentielle transparente, évitant les erreurs du passé, avant la fin de l'année 2019, appartenant au futur président, élu sur la base selon un programme clair d'entamer les véritables réformes politiques et économiques car assis sur la légitimité, afin d'éviter d'isoler l'Algérie de l'arène internationale. Le temps ne se rattrape jamais en économie d'où l'urgence de profondes réformes économiques, politiques, sociales et culturel, déterminant en ce XXIème siècle.

En résumé, l'Algérie avec des détournements qui dépassent l'imagination humaine par leurs ampleurs, qui conduisaient le pays droit au mur, a besoin d'une nouvelle stratégie, loin des slogans creux populistes, s'adaptant au nouveau monde, d'un retour à la CONFIANCE pour sécuriser son avenir. Impérativement, il y'a lieu de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter la bonne gouvernance, le travail et l'intelligence. En cette période difficile de tensions budgétaires, personne n'ayant le monopole de la vérité et du patriotisme Il s'agit là de l'unique voie que doivent emprunter les Algériens afin de transcender leurs différences et trouver de nouvelles raisons de vivre harmonieusement ensemble et de construire le destin exceptionnel que nos glorieux aînés de la génération du 1er Novembre 1954 ont voulu pour eux.

### **Section 2 : Proximité géographique des marchés potentiels**

Confinant avec l'Europe, l'Afrique et des pays arabes, l'Algérie bénéficie d'une position géographique stratégique pour la mise en valeur de son potentiel d'investissement : cette remarquable position devrait en effet favoriser les investissements étrangers orientés vers l'exportation et lui permettre de tirer avantage de l'accord de partenariat avec l'UE pour la création d'une zone de libre-échange. En effet, plusieurs grands groupes (notamment Français et Italiens) voient dans le pays une base industrielle alternative pour une délocalisation de leur production. Ainsi, le partenariat euro-méditerranéen, qui devrait aboutir à la création d'une vaste zone de libre-échange entre les deux rives de la Méditerranée, représente un défi très

## Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE

---

important à relever pour l'Algérie et pour l'ensemble des pays maghrébins. La concurrence des produits européens obligera les autorités Algériennes à mettre en place un programme de mise à niveau d'envergure de ses infrastructures (comme cela a été le cas de la Tunisie depuis 1997) et conduira nécessairement les entreprises à accroître leur compétitivité<sup>6</sup>.

### Section 3 : La taille du marché

La taille du marché mesurée par la population peut constituer un paramètre important dans les décisions d'investissement en raison de l'importance de la demande et de la possibilité de réaliser des économies d'échelle. Le marché algérien compte plus de 39 millions<sup>7</sup> de consommateurs (2015). De plus, la population de l'Algérie est jeune : en 2015, selon l'ONS, on estime à 28,75 % de la population totale la part des moins de 15 ans, alors que celle des individus âgés de 65 ans et plus est de 5,35 %. L'espérance moyenne de vie en 2012 était de 74,7 (ONS) ans, et de 76,3 en 2015.

#### 3.1. D'autres éléments pour justifier des flux d'IDE dans un pays :

##### 3.1.1. Croissance Économique

**Le taux de croissance** Le taux de croissance est l'évolution d'une structure ou d'un pays d'une année sur l'autre. Il permet de voir la progression selon un indicateur choisi, il est calculé par rapport à l'évolution du PIB d'un pays.

Actuellement, les économistes tendent à reconnaître un effet global positif des IDE sur la croissance des pays en développement mais avec des nuances souvent importantes. Le taux de croissance du PIB réel de l'Algérie est passé de 3 % par année en 2000–02 à 6 % en 2003–04, essentiellement sous l'effet d'une politique budgétaire expansionniste et de l'augmentation de la production des hydrocarbures. La hausse des cours du pétrole a permis à l'Algérie de renforcer encore plus sa position extérieure. En 2009, le taux de croissance du PIB est estimé à 2,1% contre 2,4% en 2008, ce recul résultant de la baisse sensible de la production pétrolière en liaison avec la réduction de la demande mondiale résultant de la crise

---

<sup>6</sup> GUERID Omar, « L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves »,

<sup>7</sup> WWW.ONS.DZ

## Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE

---

économique internationale. En 2010, le taux de croissance était de 3,01%, en raison de la reprise de l'économie mondiale. Ce taux est passé à 4,5% en 2014

La croissance du PIB s'est ralentie pour s'établir à 0,9 % en 2019, contre 1,4 % l'année précédente. Le secteur pétrolier a enregistré une contraction moyenne moindre dans les neuf premiers mois de 2019 par rapport à l'année précédente (-4,3 % contre -6,4 % en 2018). Parallèlement, la croissance de l'activité hors hydrocarbures a atteint 2,6 % au cours de la même période, en baisse par rapport à 3,3 % en 2018

L'Algérie doit faire face à un choc provoqué à la fois par une baisse de moitié des prix du pétrole, une crise de santé publique et les conséquences des bouleversements économiques à l'échelle mondiale à la suite de l'épidémie de COVID-19. À 30 dollars le baril de pétrole en 2020, les recettes budgétaires totales de l'Algérie diminueraient de 21,2 %. Malgré la réduction des investissements publics (-9,7 %) et de la consommation publique (-1,6 %) prévue par la loi de Finances pour 2020, le déficit budgétaire augmenterait pour s'établir à 16,3 % du PIB. Parallèlement, la baisse importante des recettes l'exportation (-51 %) entraînera un creusement du déficit commercial qui s'élèvera à 18,2 % du PIB et une détérioration du déficit du compte courant qui atteindra le niveau record de 18,8 % du PIB en 2020, malgré les mesures prises pour limiter les importations et circonscrire les effets de la faible demande intérieure.

Les prévisions actuelles tablent sur une contraction du PIB de 3 %, ce qui correspond à un recul de la consommation et l'investissement privés, ainsi qu'à la chute des investissements publics, qui représentent 44 % de la totalité des investissements. Les mesures visant à endiguer la crise de COVID-19 comme la restriction des déplacements et des rassemblements, auxquelles s'ajoutent les fortes incertitudes économiques, décourageront la consommation et l'investissement privés. Un fort taux de croissance indique que la population du pays est importante, donc un marché important là où il y'a un nombre considérable de consommateur que les entreprises chercheront leurs conquérir, mais aussi de gagner une part de marché plus important. De part, un taux de croissance élevé renseigne les entreprises étrangères sur l'évolution de la population en hausse, ce qui signifie un avantage favorable pour eux (plus de consommateurs, plus de demandes, plus d'offres et plus de profits). D'autre part, un faible taux de croissance signifie une population plus restreinte, donc peu de consommateur et moins de profit. Le taux de croissance a un effet positif sur l'implantation des IDE.

### 3.1.2 Dette Publique

L'encours de la dette est passé de 21,410 milliards de dollars fin 2004 à 17,19 milliards de dollars à la fin 2005<sup>8</sup>. L'année 2006 s'est caractérisée par une forte réduction en la matière, atteignant un encours de fin de période de 5,62 milliards de dollars. Vu le bas niveau de la dette extérieure à moyen et long terme, son trend baissier s'est poursuivi mais à un rythme faible, soit 4,889 milliards de dollars à fin 2007, 4,282 milliards de dollars à fin 2008 et 3,921 milliards de dollars à fin 2009. En 2010, la dette extérieure représente seulement 2,8% du PIB avant de décroître encore à 2,2% en 2011 et à seulement 2% en 2013<sup>9</sup>, contre 34,1% sur la période 2000-2005.

Le groupe bancaire français Crédit Agricole table sur une forte hausse des dettes publiques des pays de la région Moyen-Orient-Afrique du Nord en 2020 et 2021. Dans sa dernière publication Perspectives, le groupe bancaire indique qu'aucun pays ne devrait avoir de budget en équilibre en 2020, alors que dix pays de la région sur dix-huit devraient avoir des déficits supérieurs à 10% du PIB.

C'est principalement le cas des pays producteurs de pétrole où cette proportion sera la plus élevée. Pour l'Algérie, le déficit budgétaire devrait atteindre 12,9% cette année. Selon le Crédit Agricole, la hausse des dettes publiques des pays de la région devrait dépasser les 10 à 15 points de produit intérieur brut (PIB) entre 2019 et 2021.

“La dette publique totale de l'ensemble de la zone, qui a déjà atteint 1 865 milliards de dollars en 2019, pourrait donc dépasser les 2 000 milliards de dollars fin 2020”, précise-t-il. Concernant l'Algérie, la dette publique pourrait augmenter de 15% du PIB entre 2019 et 2021, pour atteindre 57% du PIB.

Jusqu'à 2013, le niveau d'endettement restait faible parce que le solde budgétaire était positif ou que les déficits étaient principalement financés par des tirages sur l'épargne, après la chute des cours pétroliers. “Toutefois, depuis 2016, la dette publique s'est considérablement accrue du fait de la concrétisation des risques budgétaires et, à partir de 2017, de l'épuisement de l'épargne budgétaire”, soulignait, en 2018, le FMI. Dans son analyse sur la viabilité de la

---

<sup>8</sup> FMI, « Algérie : Consultation de 2010 au titre de l'article IV », page 22

<sup>9</sup> Guide Investir en Algérie (2014), Edition KPMG, Algérie, page 25

## Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE

---

dette publique, le FMI relevait qu'en 2014 et 2015 la dette publique intérieure hors garanties est restée relativement faible (8% du PIB), car les déficits budgétaires élevés étaient financés principalement par des tirages sur l'épargne du Fonds de régulation des recettes pétrolières (FRR).

En 2016, la dette publique a atteint environ 20,6% du PIB, en raison principalement de la concrétisation des risques budgétaires sous la forme de soutien aux entreprises publiques. En 2017, la dette publique est passée à 27% du PIB, en nette augmentation, parce que l'épargne du FRR n'a pas suffi pour couvrir le déficit budgétaire et que l'État a racheté d'autres créances d'entreprises publiques. "En comptabilisant les garanties de l'État, les chiffres de la dette ont atteint 48% du PIB en 2017. Les garanties de l'État portaient sur les emprunts des entreprises publiques auprès de banques publiques (21% du PIB en 2017)", indiquait l'institution de Bretton Woods.

"L'assainissement des finances publiques et la hausse des cours pétroliers ont contribué à ramener le déficit de 13,5% du PIB (sur une base encaissements-décaissements) en 2016 à 8,8% en 2017." "L'épargne du FRR étant épuisée et les liquidités intérieures diminuant, les autorités, réticentes à recourir à l'emprunt extérieur, ont modifié la loi relative à la Banque centrale et ont emprunté directement auprès de la Banque centrale un montant équivalent à 3% du PIB pour financer leur déficit", relevait le FMI.

Elles ont également fait appel au financement monétaire pour racheter une partie de leurs propres créances envers les entreprises publiques et des créances des entreprises publiques envers les banques publiques, ainsi que pour financer le fonds national. La dette publique interne a entre-temps augmenté de manière substantielle puisqu'elle était de 42% du PIB à la fin de l'année dernière, selon des experts.

### 3.1.3. Disponibilités des ressources naturelles

L'Algérie est le troisième fournisseur de gaz naturel de l'Union européenne (UE) et le quatrième fournisseur énergétique. En effet, l'Algérie a l'avantage d'avoir des **faibles coûts des intrants énergétiques** (Gaz, carburants et électricité) : **le gaz industriel est 22 fois**

## Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE

---

**moins cher que la moyenne européenne, l'électricité est 6 fois moins chère.** Elle dispose aussi des avantages suivants<sup>10</sup>:

- 15<sup>ème</sup> place en matière de réserves mondiales pétrolières (45 milliards de tonnes en équivalent pétrole pour les réserves prouvées en pétrole) et 4<sup>ème</sup> en Afrique.
- 18<sup>e</sup> producteur de pétrole au monde et 6<sup>e</sup> en Afrique.
- 12<sup>e</sup> exportateur de pétrole.
- Capacités de raffinage jusqu'à 22 millions de tonnes/an.
- 7<sup>e</sup> place dans le monde en matière de ressources prouvées en gaz et 3<sup>e</sup> en Afrique,
- 6<sup>e</sup> producteur de gaz.
- 3<sup>e</sup> exportateur de gaz.
- 1<sup>er</sup> producteur et exportateur de pétrole et de gaz naturel dans la Méditerranée.
- 3<sup>e</sup> fournisseur de l'Union Européenne en gaz naturel.
- 4<sup>e</sup> fournisseur énergétique total de l'Union Européenne.
- Autres richesses : phosphate, zinc, fer, or, uranium, tungstène, kaolin, etc.

### 3.1.4. Infrastructures

Les infrastructures de base en Algérie sont à la dimension du territoire<sup>11</sup>:

- Le réseau routier algérien est le plus important du Maghreb environ (104 000 Km), avec un ratio de 3.7 Km pour 1 000 habitants.
- Le réseau ferroviaire couvre une grande partie du pays. Il s'étend sur près de 4 500 Km dont 2 200 Km sont en cours de réalisation. Le pays dispose aussi de plus de 200 gares commerciales opérationnelles.
- L'infrastructure aéroportuaire comprend 35 aéroports dont 13 répondants aux normes internationales, 8 de classe nationale et 14 de classe régionale. L'objectif affiché est celui de

---

<sup>10</sup> ANDI « Climat de l'investissement en Algérie », 2009, page 11

<sup>11</sup> Hind OUGUENOUNE, « LA POLITIQUE DE PROMOTION ET D'ATTRACTION DE L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER EN ALGERIE », UNIVERSITE PARIS 3 – SORBONNE NOUVELLE, 2014, page 223-224

## Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE

---

la libéralisation effective de 25% du trafic aérien international au cours des années prochaines.

- Sur la façade maritime, l'Algérie dispose de quarante-six (46) ports en service dont<sup>12</sup> : 11 ports de commerce mixtes (commerce, pêche et hydrocarbures) ; 04 ports spécialisés en hydrocarbures (Skikda Est et Béthioua) ; 31 ports et abri de pêche, dont six à l'intérieure des ports de commerce ; 01 port de plaisance à Sidi Fredj.

---

<sup>12</sup> Guide Investir en Algérie (2014), Edition KPMG, Algérie, page 27

### **Conclusion**

L'Algérie dans ses perspectives d'améliorer l'attractivité de son territoire, a entamé une série d'actions qui visent à favoriser un climat d'affaire convenable. En dépit de la règle de partenariat national majoritaire la réglementation est plutôt favorable aux investissements étrangers. De plus, l'Algérie bénéficie d'une position géographique stratégique pour la mise en valeur de son potentiel d'investissement, notamment les investissements étrangers orientés vers l'exportation, d'une taille de son marché intérieur à plus de 39 millions de consommateurs, d'une richesses naturelles importantes (pétrole, gaz) et d'autres ressources non négligeables et qui restent peu exploitées notamment les phosphates, d'une abondance des ressources humaines peu qualifié mais à moindre coûts, d'une situation sécuritaire améliorée, d'une situation macroéconomique en nette amélioration. Par ailleurs, des problèmes structurels hérités de l'ancien système économique subsistent et ralentissent les flux entrants d'IDE. En effet, l'Algérie reste fortement tributaire du pétrole et des fluctuations des devises étrangères ; elle exporte en effet en dollars américains et importe en euros, et toute fluctuation entre les deux monnaies a un impact direct sur l'économie nationale. D'autre part, le climat des affaires est très contraignant et étouffe les investisseurs. Ces derniers sont confrontés à la bureaucratie, la corruption et au manque d'accès à l'information. De plus, les problèmes d'accès au foncier industriel, d'accès au financement, les retards dans les infrastructures et le poids du secteur informel demeurent des obstacles pour les investisseurs étrangers. Tous ces éléments représentent des obstacles et des facteurs dissuasifs à l'implantation de firmes étrangères. A cet effet, s'appuyer seulement sur une politique incitative par l'octroi d'avantages n'aura pas d'effets sur les entrées d'IDE. L'Algérie est tenue de diversifier son économie et d'alléger les contraintes dont souffrent actuellement les investisseurs.

**Chapitre 3 :**  
**Les IDE en Algérie,**  
**attractivité et analyse**  
**des effets**

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

---

### Introduction

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au Gouvernement algérien, dès le début des années 90, une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance du produit intérieur brut (PIB) et le développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant d'investissements étrangers directs (IDE)<sup>1</sup>.

Au cours des dix dernières années, l'Algérie a obtenu des résultats positifs dans des secteurs, tels que les hydrocarbures, les télécommunications, la pharmacie, la sidérurgie et la chimie. Toutefois, ces années n'ont pas permis au pays de bénéficier significativement des externalités positives de l'IDE (créations d'emplois, transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux etc.). Géographiquement, le pays est bien placé. L'Algérie dispose de richesses naturelles importantes, en particulier énergétiques, d'un marché de taille significative, d'un environnement macroéconomique sain et d'une main d'œuvre abondante. Pour cela, ce deuxième chapitre sera consacré à la politique d'attractivité et l'analyse des effets des IDE en Algérie. Il sera composé de trois (3) sections. La première section en parlera des cadres réglementaires des IDE en Algérie, dans laquelle nous mettrons l'accès sur les lois et des règlements sur les IDE en Algérie qui a été instauré au fil des années, sans oublié l'évolution des IDE dans le pays. La seconde section concernera sur les politiques d'attractivités des IDE en Algérie, afin d'expliquer quel est la politique ou les moyen que fournissent le pays pour attirer le plus des IDE possible. Ainsi notre dernière section sera basée sur les effets des IDE en Algérie.

---

<sup>1</sup>UERID Omar (L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves), Faculté des sciences économiques et de gestion Université de Biskra, N°3-juin 2008, p 33

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

### **Section 1 : L'évolution des IDE en Algérie et étude de cadre réglementaire**

Dans cette section, nous présenterons l'évolution des flux des IDE entrant en Algérie, puis une répartition sectorielle et par pays d'origine sera également étudié et enfin nous aborderons le cadre réglementaire et la promotion des IDE en Algérie.

#### **1. L'évolution des IDE en Algérie**

Trois périodes principales ont marqué l'évolution des IDE en Algérie. La première période est caractérisée essentiellement par l'orientation des IDE vers le secteur des hydrocarbures comme choix d'investissement. La deuxième est celle du recule et diminution des flux des IDE, cette période est caractérisée par la chute drastique des cours du pétrole en 1986 et la première tentative des réformes libérales. Finalement, la troisième est caractérisée par le retour des IDE avec une tendance à la hausse.

##### **1.1. La première période (1971-1980)**

Cette période reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par l'Algérie en 1971 d'ouvrir cette industrie aux capitaux étrangers, ceux-ci ont été massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel<sup>2</sup>. Cependant, les autres secteurs étaient sous l'emprise de l'Etat qui se chargeait d'orienter l'économie nationale par le biais de programmes de planification d'où l'absence des IDE dans les autres secteurs. En effet cette période reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures près de 100% des investissements (IDE) sont concentrés dans le secteur des hydrocarbures<sup>3</sup>, mais l'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs et contrechocs pétroliers des années 70 et 80.

##### **1.2. La deuxième période (1980-1995)**

Durant les années 80 jusqu'à l'année 94, la présence des IDE en Algérie était très limitée, elle est même parfois quasi-absente, A titre d'exemple, en 1981 les flux des IDE entrants ont connu une baisse drastique, ils sont passés de 349 millions de dollars en 1980 à 13 millions de dollars en 1981. Les années 1993, 1994 et 1995 sont marquées par un flux d'IDE nul en dépit

---

<sup>2</sup> Fatima BOALAM, « Conduite de la politique de l'attractivité des IDE et modèle de développement de l'Algérie », 2010, p. 4.

<sup>3</sup> Fatima BOALAM, « l'investissement direct A l'étranger, le cas de l'Algérie », université Montpellier 1, 12 juillet 2010, p. 338.

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

de la mise en place du code d'investissement en 1993 qui prévoyait une libéralisation du cadre législatif mais durant cette période l'Algérie ne représentait nullement le centre d'intérêt des investisseurs étrangers. Le choc pétrolier s'est accompagné d'une crise économique, la détérioration du cadre macroéconomique : taux de croissance négatifs soient (-0.67%), (-1%), (-1.2%), (-2.1%) et (-0.87%) en 1987, 1988, 1991, 1993 et 1994 respectivement, l'inflation entre 1990-1994 était plus de 16%, l'augmentation du chômage, réduction de l'activité.

### 1.3. La troisième période (1995-2015)

Cette période est marquée par la reprise des flux d'investissements qui résulte principalement de la détérioration de l'économie induite, notamment, par la baisse des prix du pétrole. Le Gouvernement ne pouvait plus assurer à lui seul le fardeau économique causé par la détérioration de la dette et par l'inefficacité du système économique en cours. Ainsi, la mise en place de réformes macro-économiques fiables a favorisé et accentué le désengagement de l'Etat par rapport à certains secteurs clé de l'économie nationale et a permis l'émergence d'un secteur privé dont le poids s'est rapidement accru dans l'économie<sup>4</sup>.

**Tableau N°2 : Evolution des Flux d'Investissements Direct Etrangers en Algérie 1995-2013**

**En million de Dollars**

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Flux Entrants	0.001	270	260	606.6	291.6	280.1	1107.9	1065	638	882

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Flux Entrants	1145	1887.6	1742.9	2632.1	2746.4	2301	2581	1499	1691

Source : UNCTAD 2014 <http://unctadstat.unctad.org/> (03/06/2015)

**Tableau N°3 : Evolution des Stocks d'Investissements Direct Etrangers en Algérie 1995-2013**

**En million de Dollars**

<sup>4</sup> CNUCED, examen de la politique de l'investissement-Algérie, 2004, P 07.

### Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Stocks Entrants	1670.57	1940.57	2200.57	2807.17	3098.77	3378.87	4486.77	5551.77	6189.77	7071.77

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Stocks Entrants	8216.77	10104.37	11847.27	14479.37	17225.77	19526.77	22107.77	23606.77	25297.77

Source : UNCTAD 2014 <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx> (03/06/2015)

Bien que l'ambitieux programme de privatisations mis en place ait rencontré de nombreux obstacles (crise sécuritaire, chômage, poids du syndicat UGTA dans les rouages politiques, rigidités administratives, résistance des acteurs partisans de l'ancien système) qui ont considérablement ralenti sa mise en œuvre, les IDE ont été encouragés dans une certaine mesure par une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel d'appui plus approprié (Code des Investissements de 1993, amendé et complété par l'ordonnance de 2001). L'évolution favorable du flux des IDE en Algérie au cours des dernières années a renforcé la volonté politique des autorités algériennes. Dans l'ambitieux "Programme de soutien à la relance économique" lancé en 2001 pour une période de trois ans, la politique relative à l'investissement occupe une place prépondérante.

Par ailleurs, l'Etat algérien a pris des dispositions pour offrir un certain nombre de garanties aux investisseurs; c'est ainsi qu'il a ratifié de nombreuses conventions internationales ou bilatérales ayant trait à l'investissement. Cette volonté politique forte est un des déterminants qui a permis une reprise rapide des flux d'IDE dans de nombreux secteurs (télécommunications, agroalimentaire, chimie-pharmacie) et d'améliorer l'image de l'Algérie auprès du secteur privé international.

S'établissant à 1,48 Mds en 2012, les flux entrants d'IDE en Algérie ont diminué de -42% par rapport à l'année 2011. Cette baisse s'inscrivant dans le contexte plus large du faible dynamisme des flux d'IDE mondiaux en 2012, en diminution de -18,2% par rapport 2011. En 2012, les IDE à destination de l'Algérie ont représenté 0,7% de son PIB (1,3% en 2011). Les flux sortants ont été négatifs en 2012 selon la CNUCED La faiblesse des flux

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

---

d'IDE sortants algériens est imputable à l'obligation pour les opérateurs économiques algériens de disposer d'un agrément préalable de la Banque d'Algérie pour tout investissement à l'étranger.

Le stock d'IDE en Algérie s'est élevé à 23,3 Mds USD en 2012. En progression de 7% par rapport à 2011, il représente 11,2% du PIB (contre respectivement 49,4% et 73,8% au Maroc et en Tunisie). La part de l'Algérie dans le total régional (Afrique du Nord, Egypte comprise) s'élève à 11,8% en 2012 contre 11,6% en 2011<sup>5</sup>.

Une légère hausse en 2013, en s'établissant à 1,7 milliard de dollars contre 1,5 milliard de dollars en 2012, soit une augmentation de 13%. Le document de La CNUCED relève que "le gouvernement algérien a intensifié les efforts pour réformer le marché algérien et attirer davantage d'investissements étrangers". L'Algérie se classe en 13ème position sur les 54 pays du continent africain en termes de montant des IDE.

Les flux d'IDE devraient se maintenir à 1,5 Mds USD en 2014 et en 2015. Au total, les prévisions du Fonds affichent ainsi une balance des paiements en déficit de -7,2 Mds USD en 2014 et de -14,5 Mds USD en 2015 (contre des excédents de 100 MUSD en 2013 et de 12,1 Mds USD en 2012). En dépit de cette évolution, l'Algérie dispose toujours de marges de manœuvres confortables: ses réserves de change s'établissent à 188 Mds USD fin décembre 2014 couvrant ainsi près de 3 années d'importations. La dette extérieure de l'Algérie est désormais résiduelle, à 1,9% du PIB en 2014, et le Fonds de régulation des recettes (FRR), libellé en Dinars, est doté de 4 429 Mds DZD (environ 55 Mds USD) soit 24 % du PIB selon les estimations de la LF 2015.

### 1.4. Répartition sectorielle des IDE

Les investissements étrangers ont connu une évolution remarquable au cours de ces dernières années. En ce qui concerne les investissements en partenariat entre des sociétés algériennes et étrangères, leur nombre est de 291 projets pour un montant de 722,5 milliards de dinars, (12,5% du montant global). Quant aux investissements directs étrangers (IDE), inscrits auprès de l'agence, ils ont totalisé 410 projets pour un montant de 803 milliards de dinars de 2002 à 2012, soit 16,3% du montant global.

---

<sup>5</sup> Service économique régional, **les Investissements directs étrangers en Algérie en 2012**, publications des services économiques, Ambassade de France en Algérie. Novembre 2013, p1.

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

Tableau N°4: Répartition des projets d'Investissements Etrangers réalisés 2002-2012

Secteur d'activité	Nombre de projets	Montant en million de DA	Emplois
Industrie	220	599200	23450
Services	97	167118	10363
Tourisme	3	13587	1124
BTPH	63	12082	6698
Santé	5	6192	737
Transport	16	3991	505
Agriculture	6	887	82
<b>Total</b>	<b>410</b>	<b>803057</b>	<b>42959</b>

Source : www.andi.dz

Le classement des investissements réalisés sur cette période par secteur montre que les investisseurs étrangers optent en général d'abord pour les secteurs des industries (Les hydrocarbures et de l'énergie), 56% en nombre, 74% en valeurs financières et 57% en emplois générés par rapport à l'ensemble des secteurs d'activité. Par filières industrielles, il s'agit notamment des industries Agro-alimentaire, de la chimie-plastique et des industries du bois et papier et aussi une reprise des industries textiles.

Ces chiffres montrent l'intérêt que portent les investisseurs étrangers pour le secteur industriel notamment en termes de la rentabilité à court terme et aussi une forte valeur ajoutée au détriment des autres secteurs ou le retour sur l'investissement risque de prendre des années. Il y'a aussi d'autres domaines en considération comme les secteurs des services, du BTPH (soient 38% tout confondus en termes de nombre de projets), des transports qui (5% tout confondus) et qui occupe un nombre élevé de petits projets. En emplois générés ces quatre secteurs participent ensemble à raison de 41% par rapport à la structure globale.

Les secteurs les moins investis par les investisseurs étrangers relèvent des secteurs : Agriculture, santé et tourisme et qui participant dans une fourchette de 1 à 2% en nombre de projets réalisés.

### 1.5. Répartition des IDE selon la nationalité des projets

### Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

L'Algérie a permis d'attirer de nombreux investisseurs soit européens ou arabes grâce à la politique géostratégique, le graphique suivant représente les pays d'origine des IDE qui affluent en Algérie.

Tableau N°5 : Montants des projets selon la nationalité (2002-2012)

Désignation	Nombre de projets	Montant en million de DA	Emplois créés
<b>Koweït</b>	1	98	1554
<b>Egypte</b>	14	48	2220
<b>Chine</b>	22	13	621
<b>France</b>	36	9	3393
<b>Hollande</b>	3	9	8831
<b>Arabie Saoudite</b>	1	7	94
<b>Turquie</b>	25	6	2481
<b>Allemagne</b>	2	5	329
<b>Espagne</b>	3	3	219
<b>Tunisie</b>	11	2	380
<b>Jordanie</b>	9	2	174

Source : ANDI, <http://www.andi.dz/index.php/fr/bilan-des-investissements>.

Selon l'ANDI, en termes de montant investies, les pays arabes sont de plus en plus présents et occupent les premières places parmi les partenaires de l'Algérie. En effet, le Koweït s'inscrit dans la première place avec un seul projet dans le secteur des télécommunications «Wataniya Télécom»<sup>6</sup> d'un montant de 98 millions de dinars suivi par l'Egypte avec 14 projets pour un montant de 48 millions de dinars ses projets sont recensés dans les secteurs de l'industrie. A titre d'exemple, le projet de la reprise de la cimenterie de Hammam dalaà à M'sila, de la construction, des télécommunications notamment dans la téléphonie mobile avec l'opérateur Orascom télécom Algérie (OTA) qui a investi le marché national depuis 2001, de l'agriculture, des transports et du tourisme. Si on compare en terme de nombre de projets, la France reste le premier pays investisseur en Algérie avec 36 projets qui sont pour la plupart concentrés dans le domaine de l'industrie et des services, suivi par la Turquie avec 25 projets

<sup>6</sup> Racheté en 2012 par Qtel devenu par la suite en 2013 « Ooredoo ».

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

qui sont notamment dans le domaine du BTPH puis la Chine avec 22 projets. Pour les pays Européens (Espagne, Allemagne), est remarqué un retard, avec respectivement 3 et 2 projets.

### **2. Le cadre réglementaire et la promotion des IDE en Algérie**

En Algérie, l'évolution de la réglementation et de la promotion des IDE a connu plusieurs étapes et réformes.

#### **2.1. L'évolution de la réglementation des investissements en Algérie**

L'investissement étranger en Algérie a fait l'objet de plusieurs textes juridiques après l'indépendance. Mais avec l'orientation idéologique, politique et économique du pays rendait inadaptées ces dispositions instaurées depuis le code de 1966. Le code de 1993 qui a permis l'instauration de nouvelles règles, en conformité avec des nouveaux objectifs tracés par la politique économique du pays.

##### **2.1.1. Le code de 1993 (décret législatif n°93-12 du 05/10/1993)**

Ce dispositif institutionnel et réglementaire est très incitatif. Il traduit la volonté du gouvernement d'attirer les capitaux étrangers dans les meilleures conditions. Cette loi repose sur les principes fondamentaux suivant<sup>7</sup> :

- Liberté d'investir pour les résidents et non-résidents ;
- Déclaration d'investissement comme procédure simplifiée ;
- Désignation du guichet unique de l'APSI, comme une autorité unique de soutien et assistance aux investissements ;
- Affirmations des garanties de transfert de capital investi et son bénéfice ainsi que la garantie de recours à l'arbitrage international ;
- Institution des dispositifs d'encouragement et d'incitation à l'investissement, fondé sur le régime général et les régimes particuliers.

##### **2.1.2. L'ordonnance du 01-03 du 20/08/2001**

L'ordonnance du 20/08/2001 a été promulguée pour pallier aux résultats décevants en matière d'investissement en Algérie. Ainsi, cette ordonnance a élargi le concept d'investissement, en étendant son champ d'application et en renforçant les avantages et les garanties pour les investisseurs, avec la simplification des formalités administratives liées à l'investissement.

---

<sup>7</sup> KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2013, p.48.

### **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

Pour accompagner les investisseurs et promouvoir les investissements en Algérie, les pouvoirs publics ont décidé de créer plusieurs organes, à savoir l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) (créée par l'article 21 de l'ordonnance n°01-03 du 20 août 2001) et qui constitue l'organe principal en matières d'investissement placée sous la tutelle du Conseil National de l'investissement (CNI) (qui est créé par l'article 18), et le guichet unique créé par l'article 23, mais aussi la création du Fond d'Appui à l'Investissement par l'article 28 et qui est destiné à financer et à prendre en charge la contribution de l'Etat dans le coût des avantages consentis aux investissements notamment les dépenses des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement.

L'ordonnance de 2001 a aussi élargie le champ d'intervention de l'investissement privé national et étranger à certain secteurs qui était exclusivement réservés à l'Etat et organise le cadre juridique des privatisations. Dans cette ordonnance la liberté d'investir est garantie mais limitée aux activités non réglementaire, c'est-à-dire celle qui ne sont pas soumises à une réglementation spéciale ou un régime de l'autorisation préalable (Hydrocarbures, création d'institutions financières ou compagnies d'assurance). A cet effet, cette loi a aussi élargie le champ des investissements aux activités de production, de biens et services ainsi qu'aux investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession ou de services et à l'exception des hydrocarbures, ou l'investissement étranger est limité à des accords d'association avec l'entreprise publique SONATRACH.

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

### **2.1.3. L'ordonnance n°06-08 du 15/07/2006**

Cette ordonnance est le prolongement de l'ordonnance n°1-03 du 20/08/2001. Elle vise la simplification des procédures et la réduction des délais d'étude des dossiers pour les investisseurs qui sont à la charge de l'ANDI. L'article 5 de cette ordonnance prévoit un délai maximum de soixante-douze (72) heures pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de la réalisation, de dix (10) jours pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de l'exploitation. Aussi, l'agence peut en contrepartie verser des frais pour le traitement des dossiers et dont le montant et les modalités de perception seront fixés par voie réglementaire.

### **2.1.4. Les nouvelles mesures (l'ordonnance n°09-01 du 22 juillet 2009).**

Ces mesures sont portées par la loi de finance Complémentaire de 2009 (ordonnance n°09-01 du 22 juillet publiée dans le journal officiel du 26 juillet 2009). Dans le cadre des mesures d'encadrement des investissements étrangers, cette loi comprend dans l'article 58 :

- La généralisation de l'obligation de la procédure de déclaration auprès de l'ANDI à tous les investissements directs étrangers en partenariat ;
- Dans tous les investissements réalisés en Algérie, la participation à l'actionnariat étranger est limitée à 49% du capital social, le reste étant détenu par des résidents algériens ;
- Pour les sociétés constituées après la promulgation de la loi de finance complémentaire pour 2009 en vue de l'exercice des activités de commerce extérieur, la participation algérienne minimum est fixée à 30 % ;
- Par ailleurs, cette loi introduit une nouvelle obligation pour les investissements étrangers, direct ou en partenariat, à savoir de dégager une balance de devises excédentaire pour le profit de l'Algérie, pendant toute la durée de vie du projet.

**En matière fiscale**, l'exonération d'IBS et de la taxe sur l'activité professionnelle TAP pour une durée de 5 ans ainsi qu'une bonification de 3% des taux d'intérêt applicables aux prêts bancaires, pour les investissements créant au minimum 100 emplois au moment de démarrage de l'activité, ou ceux déclarés auprès de l'ANDI à compter du 26 Juillet 2009<sup>8</sup>.

**En matière foncière**, l'exclusion des investissements industriels des droits d'enregistrement, taxe de publicité foncière, actes administratifs et la révision des modalités de calcul de la

---

<sup>8</sup> Journal Officiel N°78, **Loi de finances pour 2015 N°14-10**, le 31 Décembre 2014. PP 26,27

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

redevance locative des concessions appartenant au domaine privé de l'Etat (de 5% à 1/33 de la valeur vénale du bien foncier). Enfin, on notera l'amendement apporté à la loi n°13-01 relative aux hydrocarbures modifiant la définition d'hydrocarbures non conventionnels<sup>9</sup>.

### **2.2. Les organismes chargés de la promotion des investissements**

Plusieurs organismes sont chargés dans la promotion et le suivi des investissements étrangers en Algérie, que ce soit au niveau des ministères ou des administrations relevant de ces ministères.

#### **2.2.1. Le Conseil National de l'Investissement(CNI)**

La création du conseil national de l'investissement (CNI)<sup>10</sup> est l'une des innovations majeures de l'ordonnance de 2001. Il s'agit d'un organisme placé sous l'autorité du chef du gouvernement qui en assure la présidence, mais il est placé auprès du ministre de la participation et de la promotion de l'investissement. Il a une fonction de proposition et d'étude et est doté également d'un véritable pouvoir de décision. Ses principales missions sont :

Au titre des fonctions de proposition et d'étude, on peut relever que le CNI<sup>11</sup> :

- propose la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ;
- propose l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement ;
- propose au gouvernement toutes décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et d'encouragement de l'investisseur ;
- Étudie toute proposition d'institution de nouveaux avantages ;

Au titre des décisions que le CNI prend, figurent<sup>12</sup> :

- l'approbation de la liste des activités et des biens exclus des avantages, ainsi que leur modification et leur mise à jour ;
- l'approbation des critères d'identification des projets présentant un intérêt pour l'économie nationale ;

---

<sup>9</sup> Op Cit. P 22

<sup>10</sup> <http://www.mdipi.gov.dz/?conseil-national-de-l>.

<sup>11</sup> KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011, p.64.

<sup>12</sup> KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011, p.64

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

---

- la détermination des zones susceptibles de bénéficier du régime dérogatoire.

En outre, le CNI évalue les crédits nécessaires à la couverture du programme national de promotion de l'investissement, et encourage la création d'institution et d'instruments financiers adaptés et d'une façon générale, traite toute les questions en rapport avec l'investissement. Tous les ministres en charge des dossiers et questions économiques sont membres du CNI. Ils assistent, en qualité d'observateurs seulement. Le CNI n'est pas une autorité administrative indépendante et ses décisions ou ces recommandations ne s'adressent pas directement à l'investisseur mais aux autorités en charge de la mise en œuvre des textes sur la promotion de l'investissement, en toute premier lieu l'ANDI.

### 2.2.2. Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)

L'ANDI est un établissement à caractère administratif qui succède à l'ancienne Agence de Promotion, de Soutien et de Suivie de l'Investissement (APSI), elle est placée sous la protection du ministre chargé de la promotion des investissements et exerce sept(7) missions<sup>13</sup> :

- Une mission d'information ;
- Une mission de facilitation, en mettant en place le guichet unique décentralisé (GUD), identifie les contraintes à la réalisation des investissements et s'efforce de proposer un allègement des procédures et des réglementations relatives à la réalisation de l'investissement ;
- Une mission de promotion de l'investissement : assure la mise en relation d'affaires des investisseurs non-résidents avec des opérateurs algériens, entreprend des actions d'information pour promouvoir l'environnement général de l'investissement en Algérie. A cet effet, l'ANDI a créé une bourse de partenariat à l'intention de tout opérateur désirant investir en Algérie ou proposant un partenariat ;
- Une mission d'assistance, consiste à organiser un service d'accueil et de prise en charge des investisseurs et la mise en place d'un service de vis-à-vis unique pour les investisseurs non-résidents et à les assister pour accomplir les formalités requises ;
- Une participation à la gestion du foncier économique, se traduit par l'information des investisseurs au sujet de la disponibilité des assiettes foncières et la gestion du portefeuille foncier ;

---

<sup>13</sup> <http://www.mdipi.gov.dz/?conseil-national-de-l>.

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

- La gestion des avantages : identifier les projets qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale, vérifier l'éligibilité aux avantages, délivrer la décision relative aux avantages, établir les annulations de décisions et/ou les retraits d'avantages (totaux ou partiels) ;
- Une mission générale de suivi : assurer un service de statistiques, collecter les informations relatives à l'état d'avancement des projets en étroite collaboration avec les investisseurs, s'assurer du respect des engagements contractés par les investisseurs au titre des conventions (Bilatérales et multilatérales) de protection des investissements et s'assurer au respect des engagements souscrits par les investisseurs durant la phase d'exonération<sup>14</sup>.

### **2.2.3. Le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI)**

Au titre de la promotion et de la mobilisation de l'investissement, le MIPI est chargé, entre autre d'attribution et d'élaborer une politique nationale de l'investissement et de veiller à son application. Dans ce domaine, le MIPI exerce ses missions à travers la direction générale de l'investissement (DGI).

### **2.2.4. Le guichet unique**

Le guichet unique est une institution décentralisée, puisqu'elle est créée au niveau de la wilaya<sup>15</sup>, siègent en son sein les représentants locaux de l'ANDI, des impôts, des domaines, des douanes, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, du travail, ainsi que le représentant de l'APC du lieu où le guichet unique est implanté. L'investisseur étranger fait l'objet d'une attention particulière de la part du législateur. En premier lieu, le directeur du guichet unique décentralisé (GUD) est son interlocuteur direct et unique. Le directeur du GUD doit accompagner l'investisseur, établir, délivrer et attester du dépôt de la déclaration d'investissement et de la décision d'octroi des avantages. En troisième lieu, il doit prendre en charge les dossiers examinés par les membres du GUD et s'assurer de leur bonne finalisation, une fois acheminés vers les services concernés. L'ensemble des documents délivrés par le GUD faisant foi, toutes les administrations sont tenues de s'y conformer. Il existe actuellement quatorze guichets uniques décentralisés, implantés sur l'ensemble du

---

<sup>14</sup> KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011, p 67 et 68

<sup>15</sup> CNUCED. Algérie. Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence nationale de développement de l'investissement. CNUCED. NATION UNIES Genève, 2005.p8

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

territoire national (Adrar, Alger, Annaba, Batna, Bejaia, Blida, Constantine, Laghouat, Oran, Ouargla, Saïda, Sétif, Tlemcen, Tiaret)<sup>16</sup>.

### **Section 2 : la politique d'attractivité des IDE en Algérie**

L'État est le conducteur des politiques économiques, dont celle de l'attractivité dans une concurrence stimulée par la mondialisation, il doit garantir un environnement sain et favorable aux investisseurs étrangers et locaux et d'attirer le plus d'IDE possible pour assurer son développement et permettre à son économie d'être propice. « Il doit (l'État) concentrer son effort, celui des plus hauts responsables politiques comme celui de son administration à faciliter l'implantation des projets industriels, sans distinguer leur origine nationale.

L'État doit veiller à la transparence des procédures légales et réglementaires et à l'absence de toute discrimination entre les investisseurs étrangers et locaux »<sup>17</sup>. Dans cette section, nous tenterons de mettre en exergue les facteurs qui contribuent à rendre le pays plus attractif, mais aussi les obstacles qui freinent une entrée massive des flux d'IDE.

#### **1. Les facteurs d'attractivité en Algérie**

L'Algérie dispose de plusieurs atouts pour attirer les investisseurs étrangers dont les principaux sont les suivants :

##### **1.1. Disponibilité des ressources naturelles et politique proactive de mise en valeur :**

La disponibilité des ressources naturelles représente un atout majeur pour l'économie nationale qui devrait pouvoir jouer un rôle géostratégique dans la région. En effet l'Algérie est un gros exportateur d'hydrocarbures (pétrole et gaz), où elle occupe la 15<sup>ème</sup> place en matière de réserves mondiales pétrolières (45 milliards de tonnes en équivalent pétrole pour les réserves prouvées en pétrole), la 12<sup>ème</sup> place en matière d'exportation et la 18<sup>ème</sup> en production. Ses capacités de raffinage peuvent atteindre 22 millions de tonnes/an, En 2004, la production pétrolière était de 1,9 million de barils par jour. Concernant le gaz, l'Algérie occupe la 7<sup>ème</sup> place dans le monde en matière de ressources prouvées, la 5<sup>ème</sup> en

---

<sup>16</sup> <http://www.ANDI.DZ/>

<sup>17</sup> Michalet Charles Albert : « La séduction des nations ou comment attirer les investisseurs », Economica, 1999, p. 107-108.

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

---

production et la 3<sup>ème</sup> en exportation. Véritable géant énergétique, l'Algérie, dispose de 50% de réserves, de 48% de la production totale et d'un impressionnant taux de 94% des exportations de gaz naturel, n'a pas de rivale dans la méditerranée, ou elle est classée premier producteur et exportateur de pétrole et de gaz naturel<sup>18</sup>.

L'Algérie est le 3<sup>ème</sup> fournisseur de l'union européenne en gaz naturel et son quatrième fournisseur énergétique total. Outre ces deux richesses, l'Algérie<sup>19</sup> cache dans son sous-sol d'immenses gisements de phosphate, de fer, de zinc, d'or, d'uranium, de tungstène, de kaolin, de silicium, etc. De plus, l'Algérie a une position géostratégique permettant une proximité avec les marchés européen, africain et arabe en plus des 7 marchés frontaliers (Tunisie-Mali-Maroc-Libye-Niger-Sahara occidentale-Mauritanie)<sup>20</sup>.

### 1.2. La taille de marché algérien

La taille du marché est l'un des déterminants les plus importants de l'IDE, elle est généralement mesurée par le PIB par habitant. Plusieurs études ont montré que l'augmentation du PIB est associée à une augmentation des entrées d'IDE dans le pays d'accueil. Selon le FMI, le PIB par habitant est passé de 5606 dollars en 2013 à 5886 de dollars en 2014<sup>21</sup>. L'augmentation des revenus est un signe d'une augmentation de la taille du marché et le pouvoir d'achat, ainsi l'Algérie dispose d'un revenu par habitant très important, ce qui laisse dire que la taille de son marché est très importante.

### 1.3. Abondance des ressources humaines

L'Algérie a en sa possession un réservoir de ressources humaines important, formé de 75% de la population algérienne en âge de formation de plus l'éducation et la formation ont toujours été une préoccupation de l'Etat algérienne depuis l'indépendance, l'Algérie a opté, pour une école gratuite et obligatoire. En effet, certaines données tirées de l'ANDI<sup>22</sup> peuvent

---

<sup>18</sup> Mme KaCI CHAOUACH Titem « Les facteurs d'attractivités des investissements directs étrangers en Algérie : aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » Université MOULOUD MAMIMERI de TIZI-OUZOU, 26/07/2012, p135

<sup>19</sup> <http://www.andi.dz>

<sup>20</sup> <http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>.

<sup>21</sup> <http://www.aps.dz/economie/27283-le-pib-habitant-de-l-alg%C3%A9rie-en-l%C3%A9n-2014>.

<sup>22</sup> <http://www.andi.dz/index.php/fr/>.

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

expliquer les efforts déployés par les pouvoirs publics dans le but d'une formation de la ressource humaine :

- 8470 007 inscrit au collège ;
- Plus de 600 000 inscrits en formation professionnelle en Algérie ;
- 5.5% du PIB à l'éducation ;
- 40% comme taux annuel moyen de réussite au baccalauréat ;
- 25 500 000 diplômés depuis 1962, issus de 97 universités ;
- 1.5 millions d'étudiant dont 35000 inscrits en formation doctorale et 9000 dans le master;
- Près de 643 700 inscrits en formation professionnelle dont 200 000 diplômés, issue de 1213 établissements (instituts et centres).

### 1.4. Développement des infrastructures de base

L'Etat algérienne a inscrit le développement des infrastructures comme option stratégique durant les années 2000, pour la reconstruction de son image, l'Algérie a lancé plusieurs chantiers visant à établir une infrastructure de base favorable à l'attraction des IDE. En effet 112039 km de route ont été réalisés dont 29573 km de route nationale, 31 aéroports ouverts au transport aérien dont 14 maritimes, 11 ports de commerce, 41 ports de pêche et un seul port de plaisance, 13 aéroports internationaux ont été achevés. La volonté du gouvernement s'est traduite dans le plan de soutien à la relance économique (PSRE 2001 2004), le secteur des travaux publics a bénéficié de programmes assez conséquents en matière de réalisation d'infrastructures, cet intérêt a été renouvelé pour les périodes (2005-2009) et (2010-2014). Des crédits importants lui sont consacrés dans le cadre du PCSC (programme complémentaire de soutien à la croissance) et aussi pour le programme d'investissement et d'équipements 2010-2014 avec une enveloppe globale doté de 250 milliards de dollars<sup>23</sup>.

Par ailleurs, le plan complémentaire de soutien à la croissance 2010-2014 prévoyait :

5 à 10 milliard de dollars pour la restructuration et la modernisation industrielle ainsi que l'aide à la mise à niveau de 2000 PME ; 20 à 30 milliards de dollars pour les transports (renforcements de la flotte avis Algérie, achèvements des lignes de métro, tramways pour Alger et les grandes villes, électrification du rail ;

Les secteurs de l'énergie, de l'habitat, de l'agriculture et pêche, de la recherche, enseignement et la santé, bénéficient dans le cadre de ce programme 2010-2014 de larges crédits

<sup>23</sup> <http://www.andi.dz/index.php/fr/>.

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

d'investissements ; 30 à 50 milliards de dollars pour les travaux publics (achèvement d'autoroute Est-Ouest, modernisation des aéroports, nouveaux ports de pêche.

La plupart de ces projets ont vu le jour, surtout l'autoroute Est-Ouest qui a été d'une aide précieuse aux transporteurs routiers terrestre et a permis une réduction de temps de trajet de l'acheminement des marchandises à destination.

### 1.5. Les conditions économiques

Pour relancer son économie, l'Etat algérien a mis en place des politiques de développement et des stratégies sectorielles ambitieuses, ses actions sont résumées par l'ANDI, comme suite<sup>24</sup> :

- La nouvelle politique de relance industrielle mettant en avant 12 filières stratégiques telles que la sidérurgie et la métallurgique, les liants hydrauliques, l'électricité et l'électroménager la chimie industrielle, la mécanique et l'automobile, la production pharmaceutique, l'aéronautique, la construction et la réparation naval, le textile et l'habillement, mais aussi la sous-traitance.
- Le programme des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (solaire, thermique, biomasse et éolienne) visant la production de 22 000 MW à l'horizon 2030;
- Le schéma directeur d'aménagement touristique SDAT ;
- Le programme de renouveau agricole et rural ;
- Schéma directeurs de développement des activités de pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2025 ;
- Coûts des facteurs de production compétitifs.

Le tableau ci-dessous retrace les coûts de facteurs de production, celui du gaz naturel est compris entre 0,20 à 0,40 euros par thermie, dont une somme de 21,4 à 42,8 en dinars algérien (107 taux de banque), pour l'électricité 1 à 4 centime euros par kWh. La rémunération salariale est estimée entre 180 à 900 euros, dont le Smig fixé est 180 euros (19260DA).

Toutefois, en Algérie, un (1) litre d'eau est plus cher qu'un (1) litre d'essence et du gasoil. Le prix de l'eau étant à 25Da (0,23 euros), alors que celui de l'essence et du gasoil est 21,4DA et 17,12DA soit (0,20 et 0,16 euros), tous ceux-ci peuvent faciliter les entreprises à s'y installer dans le pays.

#### Tableau N°6 : Coûts des facteurs de production

<sup>24</sup> <http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>.

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

<b>Gaz naturel</b>	0.21 à 0.40 euro/thermie
<b>Electricité</b>	1 à 4 centime euros : kWh en moyenne
<b>Salaire</b>	180 à 900 euro (le Smig est fixé à 180 euros)
<b>Essence super</b>	0.20 euros /L, gasoil : 0.16 euro/L

Source : Données de l'ANDI, <http://www.andi.dz/index.php/FR/raison-pour6investir>

### 2. Les facteurs répulsifs à l'investissement en Algérie

Les investisseurs étrangers rencontrent d'innombrables difficultés à pénétrer le territoire Algérien. Ces obstacles sont d'ordre économique et extra économiques, les spécialistes de la question des IDE ont cité ce qui suit :

#### 2.1. L'Algérie souffre d'un déficit d'image et de communication à l'étranger

Ce déficit d'image et de communication caractérise actuellement l'Algérie auprès des investisseurs privés étrangers. En particulier, le poids de l'État dans l'économie et le climat général des affaires sont perçus comme peu favorables à la création de richesse et donc à l'attraction d'IDE. De plus, les réformes achevées n'ont pas été présentées de manière claire aux investisseurs privés potentiels, une faible communication sur les réformes et par conséquent une mauvaise application des nouvelles règles et procédures, affectent négativement et considérablement l'image que reflète l'Algérie à l'extérieur, influant ainsi sur l'attractivité du pays aux investisseurs étrangers.

#### 2.2. Le système foncier complexe

L'accès au foncier industriel demeure le spectre de tous les investisseurs nationaux et étrangers en raison de la rareté des assiettes foncières industrielles, notamment dans les principales villes (Alger, Oran et Annaba), et d'une politique de l'Etat qui oriente les investissements vers les villes les moins attractives, principalement les hauts plateaux.

Parmi les obstacles liés à l'accès au foncier industriel, nous trouvons notamment le non-respect des délais d'enregistrement et de publication de l'acte de propriété une fois le contrat signé par les parties. Le nombre total des procédures nécessaires pour la construction d'un entrepôt est de l'ordre de 17 pour l'Algérie qui dépasse la moyenne enregistrée par la région MENA 14.4. L'obtention d'un permis de construction prend 204 jours, ce qui est considéré comme très long comparativement aux pays voisins (Maroc et Tunisie) qui enregistrent des délais de 93 respectivement pour l'année 2016.

En matière d'octroi de permis de construction, l'Algérie se classe à la 127<sup>ème</sup> en

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

2015 et gagne trois place en 2016 en revanche la Tunisie et classée au 85ème rang en 2015 qu'elle conserve en 2016, le Maroc se place à la 26ème place en 2015 et connaît une dégringolade et se place à la 29ème place en 2016<sup>25</sup>.

### **2.3. Ralentissement dans la mise en place du programme de privatisation**

La CNUCED, dans son analyse sur le climat de l'investissement en Algérie, constate que en raison d'un long héritage d'une économie centralisée et planifiée, et où le secteur public assumait un rôle important dans l'économie, certains segments de l'économie demeurent toujours sous le contrôle de l'Etat et le rythme du programme de privatisation s'est ralenti. Le secteur financier est l'exemple le plus révélateur puisque plus de 90% des banques publiques, par contre les banques et les établissements financiers privés jouent un rôle marginal.

### **2.4. L'absence de visibilité**

L'absence de visibilité est l'un des facteurs également dissuasif à l'investissement.

Par ailleurs, les données statistiques restent insuffisantes pour cerner les segments de marché et l'économie en générale<sup>26</sup>.

### **2.5. Complexité des procédures**

Il faut beaucoup de documents pour créer une entreprise en Algérie. L'Algérie est classée parmi les derniers pays en matière de facilitations pour créer sa propre affaire<sup>27</sup>. La bureaucratie freine et décourage les petits investisseurs et entrepreneurs. Elle a aussi examiné les conditions de création d'entreprise, le nombre d'étape, la durée et les coûts requis d'une société à responsabilité limitée pour pouvoir débiter son activité. Enregistrer une propriété n'est pas une mince affaire aussi, notons que le rapport qui recense 15 étapes contre 5 en Tunisie et seulement 4 au Maroc. Il faut patienter 51 jours pour l'enregistrement final, 46 jours au Maroc, 37 en Tunisie.

---

<sup>25</sup> <http://français.doingbusiness.org/rankings>. 2016 Le Groupe Banque mondiale.

<sup>26</sup> <http://www.algérie-dz.com/forums/archive/index.php/t-27006.htm/>, consulté le 18/04/2016 à 15 :05

<sup>27</sup> Le rapport de la banque mondiale (B.M 2015).

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

### **Section 3 : Les effets des IDE en l'Algérie et présentation des grands contrats**

Il sera présenté, dans cette section, les principaux effets des IDE détectés sur l'économie nationale et les principaux contrats signés par les autorités algériennes et les\* principaux Investisseurs Directs étrangers.

#### **1. Les effets des IDE sur l'économie nationale**

Il est difficile de faire une analyse précise de l'impact des IDE sur l'économie nationale, surtout que l'ouverture aux IDE ne s'est effectuée que depuis une dizaine d'années.

Il sera proposé dans cette section une vue partielle sur les effets des IDE sur l'économie nationale.

##### **1.1. Les effets sur le capital et l'investissement**

Depuis l'ouverture de l'économie algérienne aux IDE, le taux d'investissement brut en pourcentage du PIB est resté relativement stable jusqu'en 1999, où une baisse a pu être constatée. A partir de 2000, il est constaté un accroissement des IDE, mais à un rythme faible. La contribution des IDE (en pourcentage) à la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) est restée très faible jusqu'en 2000 où elle a atteint à peine 2.47%. A partir de 2003 ce taux a commencé à connaître une augmentation significative<sup>28</sup>. Le tableau n°8 montre l'évolution des IDE et la FBCF entre 2000 et 2013.

---

<sup>28</sup> Revue de Cnuccd « Examen de la politique de l'investissement de l'Algérie », Genève, juillet 2004, p.19.

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

Tableau N°7 : Flux d'IDE en pourcentage de la FBCF

Année	Entrants	Sortants
2000	2,47	0,12
2001	8,86	0,07
2002	7,64	0,71
2003	3,90	0,17
2004	4,30	1,23
2005	4,96	-0,09
2006	6,62	0,13
2007	4,68	0,83
2008	5,27	0,64
2009	5,23	0,41
2010	3,93	0,38
2011	4,09	0,84
2012	4,74	0,30
2013	3,75	0,16

Source : données de la CNUCED 2015, tirées du site internet :

(<http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=96740>), consulté le 30/04/2016

Les chiffres du tableau indiquent que les IDE ne représentent pas encore une source importante de financement des investissements en Algérie.

### 1.2. L'effet sur le transfert de technologie

Après l'indépendance l'Algérie a adopté un modèle de développement inspiré du modèle des « industries industrialisâtes », où les transferts de technologies étaient inclus dans les contrats d'industrialisation. Les entreprises locales devraient compléter le processus de transfert par des efforts internes tout en mobilisant des ressources financières.

### Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

---

La fin des années quatre-vingt a mis fin au modèle de développement autocentré au profit d'une libéralisation de l'économie nationale, où l'investissement direct étranger est considéré comme une variable cruciale de transfert de technologie.

Selon la CNUCED (2004), le groupe Schneider Electric<sup>29</sup> a créé une école en octobre 2002 qui dispense des formations technique dans différent domaines (contrôle industriel, distribution électrique, etc.) par des formateur qualifié, pour assurer la formation de son personnel et celle de ses clients<sup>30</sup>.

Pour traiter du rôle des investissements directs étrangers dans le domaine de transfert de technologie, Bouzar et Tareb (2012)<sup>31</sup> ont examiné quelques exemples concrets en essayant, pour chacun, de mettre le point sur les actions entreprises pour permettre un transfert de technologie.

Le contrat de gestion établi entre l'Algérie et Suez Environnement(2005)<sup>32</sup>, repose sur un transfert de savoir-faire et un plan de formation pour les 3000 employés de la SEAL. Ce transferts peut être apprécié par<sup>33</sup> :

- **La mise à disposition auprès de Seal des experts et managers de Suez Environnement pour la diffusion du savoir-faire** : Concrètement, le transfert de savoir-faire se traduit sur le terrain par la mise en place de binômes associant experts et managers de SUEZ Environnement aux cadres algériens issus de l'ADE et de l'ONA, qui pourront ainsi bénéficier en temps réel et de manière très pratique de leurs expériences. En outre, le développement de projets transversaux (Système d'information clientèle, Télé contrôle,...), qui associeront personnels expatriés et personnels locaux ;

---

<sup>29</sup> Schneider Electric présente en Algérie depuis le début des années 90. En 2001, le potentiel du marché algérien a conduit le groupe à créer une filiale industrielle et commerciale, Schneider Electric Algérie, qui dispose d'un effectif de 80 personnes, dont 50 ingénieurs. Ce groupe renforce ses positions sur le marché algérien en négociant la création d'une joint-venture avec l'Entreprise nationale des appareils de mesure et de contrôle (AMC).

<sup>30</sup> Nation Unies « examen de la politique de l'investissement Algérie ». 2004, p21.

<sup>31</sup> Chabha BOUZAR et Fatima TAREB, « L'investissement Direct Etranger Et Les Transferts De Technologie Vers Les Pays D'Afrique : Cas De L'Algérie », p 3-10.

<sup>32</sup> Le contrat est signé en 2005, marquant le début de la mise en œuvre opérationnelle du projet initié en 2002. La structure nationale retenue à cet effet est une société par actions (SPA), la Société des Eaux et d'assainissement d'Alger (SEAL) dont les premiers actionnaires sont l'ADE (Algérienne des eaux) et l'ONA.

<sup>33</sup> Chabha BOUZAR et Fatima TAREB, « L'investissement Direct Etranger Et Les Transferts De Technologie Vers Les Pays D'Afrique : Cas De L'Algérie », p 9.

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

- **L'organisation du cycle de formation** : Un plan de formation est mis en place pour accompagner le transfert de savoir-faire sur le terrain. Des stages de formation standard ou spécifique seront réalisés sur site ou délivrés dans un centre de formation ;

- **L'appartenance à un réseau international de recherche et développement** : Cela permet l'accès aux bases de données. En particulier, il permettra d'avoir accès à un réseau d'experts et de chercheurs de renommée internationale pour le soutien opérationnel en cas de crise.

En outre, Henkel-Enad Algérie créée en 2004 sous forme d'une joint-venture entre l'Entreprise nationale des détergents et produits d'entretien (ENAD), et Henkel France, filiale du groupe allemand Henkel a permis la création de l'emploi et la réalisation d'un programme de mise à niveau, qui a permis une amélioration sensible de la qualité des produits, grâce à l'acquisition et à l'amélioration des équipements existants. En outre, des transferts de compétence ont pu avoir lieu grâce à des programmes de formation, en interne, auprès de la maison mère, mais aussi par le biais de cabinets de formation algériens<sup>34</sup>.

Le contrat signé avec Renault stipule l'intégration et la formation de plus de 500 collaborateurs. Cette entreprise a permis de créer 250 emplois directs et 500 indirects<sup>35</sup>.

Cependant, les possibilités de transfert de technologie et de savoir-faire dans certains projets semblent ratées notamment dans le secteur de bâtiment et le projet de l'autoroute Est Ouest. En effet, Le pays aurait pu profiter d'un transfert de technologie dans le secteur de bâtiment si des équipes pluridisciplinaires d'algériens étaient intégrées au sein des équipes de constructeurs chinois venus réaliser des projets. La totalité du chantier de l'autoroute Est ouest est attribué à des opérateurs étrangers, ce qui prive les entreprises algériennes d'acquérir un savoir-faire qui, demain, pourrait être exporté<sup>36</sup>.

D'après cette étude, nous constatons que, malgré les efforts fournis par l'Algérie en termes d'attractivité des IDE et de planification du processus d'industrialisation avec une nouvelle dimension, le pays reste dans une zone fragile comparativement à ses potentialités. A cet effet, la tendance des IDE en Algérie selon la répartition sectorielle, régionale et par type d'implantation souligne que le contexte de transferts de technologie et d'amélioration de la productivité nationale est limité.

<sup>34</sup> Chabha BOUZAR et Fatima TAREB, « L'investissement Direct Etranger Et Les Transferts De Technologie Vers Les Pays D'Afrique : Cas De L'Algérie » Revue, p 3-10.

<sup>35</sup> Une société mixte algéro-française (l'Algérie via la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) et le Fonds national d'investissement détient 51% du capital de cette société et le groupe français les 49% restants) destinée à la construction et la gestion de l'usine Renault en Algérie est créée en janvier 2013.

<sup>36</sup> Chabha BOUZAR et Fatima TAREB, « L'investissement Direct Etranger Et Les Transferts De Technologie Vers Les Pays D'Afrique : Cas De L'Algérie » Revue, p 10.

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

### 1.3. L'effet sur la balance de paiement

Les effets positifs repérables tiennent compte des entrées potentielles de capitaux, le développement des exportations, et la réduction des importations remplacées par la production locale.

Les effets négatifs sont diversement envisagés. Ils peuvent résulter d'une éventuelle ponction sur les ressources de crédit intérieur dans le cas où la firme se finance sur le marché local. Ou encore du rapatriement des profits, des paiements de royalties, des redevances et des dividendes, et d'une croissance des importations si l'offre locale. Ne couvre pas tous les besoins de la filiale.

L'Algérie attire des flux d'IDE entrants importants depuis quelques années, mais leur impact sur la balance des paiements commence à être critiqué et ressenti comme lourd. Effectivement, l'analyse de la balance des paiements montre bien que depuis quelques années, la sortie de capitaux sous forme de revenus (profits des sociétés étrangères pétrolières et autres) est supérieure aux flux entrants sous forme d'IDE. Le tableau n°9 montre l'évolution des flux d'IDE et les revenus de facteurs entre 2006 et 2014.

**Tableau N°8: Flux des IDE et des revenus des facteurs en milliards de dollars**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Revenus des facteurs nets autres qu'Intérêts (1)	-6.18	-5.41	-6.28	-5.88	-4.85	-6.25	-7.50	-8.00	-8.01
dont revenus des compagnies pétrolières	-5.26	-3.90	-4.56	-3.92	-4.03	-4.97	-6.34	-5.91	-5.25
Investissements directs étrangers nets IDE (2)	1.76	1.37	2.33	2.54	3.47	2.05	1.54	1.96	1.53
Différence entrants – sortants (2) – (1)	-4.42	.404	-3.95	-3.34	-1.38	-4.2	-5.96	-6.04	-6.48

Source : Construit à partir des données de la Banque d'Algérie, Rapport 2010 et 2014.

## Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets

---

Les données de ce tableau montrent qu'à partir de l'année 2006, le solde des flux de capitaux est devenu négatif, en raison principalement de la sortie des revenus des sociétés pétrolières étrangères. Une amélioration est constatée en 2008 jusqu'à 2010. En 2011 le revenu à augmenter le solde des flux des capitaux est devenu aussi négatif en 2014. Cela est dû au manque d'équilibre dans la balance commerciale et une forte baisse du service de la dette extérieure, et surtout celle des exportations non pétrolières sont très faibles sur l'économie nationale.

### 1.4. L'effet sur le développement de l'industrie

En 2014, le secteur des industries, où les investissements sont concentrés dans les filières de transformation industrielle, se place en pole position en valeur financière et s'affirme comme le plus grand pourvoyeur d'emplois, avec 1.845 projets totalisant un montant de 1.507 Milliards de Dinars soit 68,75% et 71.362 postes d'emplois soit 47,27% de l'ensemble déclaré<sup>37</sup>. Cette tendance est la même au niveau des investissements conclus avec des étrangers, concentrés dans le secteur industriel à hauteur de 74 projets soit 70,49%, pour un montant de 156 Milliards de Dinars soit 91,5945% et générant 14.843 postes d'emplois soit 81,67% de l'ensemble des investissements en partenariat déclarés au cours de l'année 2014.

L'accroissement de ces investissements est observé au cours du deuxième semestre au niveau du secteur de l'Industrie, avec une hausse de 5,23%, passant de 899 projets à 946 projets du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup> semestre 2014, Les filières industrielles les plus investies sont les Industries Agroalimentaires représentant (26%) de l'ensemble des projets industriels déclarés, les Matériaux de Construction (22,38%), l'industrie Sidérurgique, Métallique, Mécanique et Electrique (17,13%), l'industrie Chimique (15,72%).

Ces résultats montrent bien la volonté de l'Etat à réussir la diversification et le développement des activités industrielles et révèlent d'importants marchés à conquérir dans divers domaines d'activité qu'il s'agisse des industries de transformation, des IAA, des industries extractives ainsi que d'autres secteurs<sup>38</sup>.

---

<sup>37</sup> Revue ANDI NEWS, Bulletin trimestriel N°29. P 2 et 3. Disponible sur le site : [http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2029.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2029.pdf)

<sup>38</sup> Idem

### **2. Les contrats récents signés entre l'Algérie et les partenaires étrangers**

Dans le dernier semestre de l'année 2014, quatre projets de partenariat ayant faits l'objet de conventions d'investissement signées avec l'ANDI conformément aux dispositions de l'ordonnance 01-03, modifiée et complétée, ont été inaugurés durant le mois de Novembre 2014. Il s'agit de<sup>39</sup>:

#### **2.1. L'entreprise de fabrication de véhicules Mercedes Benz de**

##### **Tiaret**

Cette Société pour la fabrication des véhicules "Mercedes Benz" (SAFAV-MB) d'Aïn Bouchekif, dans la wilaya de Tiaret a été inaugurée le 26 octobre 2014. Ce projet est porté par la SAFAV-MB, société mixte créée en juillet 2012 et composée de trois principaux actionnaires. La partie algérienne détient 51% (Entreprise de Développement de l'Industrie Automobile – EDIV, 34% et la SNVI : 17%). La partie étrangère est représentée par le fonds d'investissement Emirati "Aâbar", et son partenaire technologique, le groupe allemand "Daimler" qui détiennent 49%.

Des ingénieurs formés en Allemagne veillent sur la formation des techniciens et la bonne marche de l'atelier-pilote qui comprend 7 plateformes pour le montage des véhicules 4x4 et 5 autres pour les véhicules utilitaires. Cette usine devra, dans une première étape et durant les premières années, fabriquer différents types de véhicules utilitaires et 4x4, avec une production théorique annuelle de 6.000 véhicules de type «Mercedes Sprinter » destinés à tous les usages, 2.000 véhicules 4x4 de type «G.Class » de la catégorie « G ». Il est précisé que la technologie de fabrication des véhicules dans cette usine est la même que celle utilisée en Allemagne et en Autriche, une technologie qui sera transférée, afin qu'elle puisse être adoptée par la main d'œuvre algérienne.

L'usine comprend également un centre de formation dans la technologie automobile. Il est composé d'une salle pédagogique, d'un laboratoire d'apprentissage des langues allemandes et anglaise, 06 salles de cours, une salle de conférences multimédias ainsi que des ateliers de mécanique et un bloc administratif. Actuellement 120 stagiaires, diplômés des CFPA, suivent une formation au niveau de ce centre dans les spécialités de la mécanique générale, de la

---

<sup>39</sup> Revue ANDI NEWS. Bulletin trimestriel N°28. P 10. Disponible sur le site : [http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf)

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

mécanique auto, de l'entretien et de la carrosserie. L'usine s'étend sur une superficie de 104 hectares dont 44 bâtis<sup>40</sup>.

### **2.2. La Méga-Station de dessalement d'eau de mer d'El-Magtaâ d'Oran**

Cette installation, considérée comme l'une des plus grandes au monde, utilise le procédé de l'osmose inverse. Elle est dotée d'une capacité de production de 500 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, quantité destinée non seulement à satisfaire les besoins de la wilaya d'Oran mais également des wilayas de Mascara, Tiaret, Relizane et Mostaganem<sup>41</sup>. Ce projet, qui a coûté 491 millions de dollars, est porté par une Société par actions, la TMM SPA «Talhiyat Miyah El Magtâa», détenue à hauteur de 47% par la société Singapourienne qui a construit la station de dessalement, en l'occurrence Hyflux Menaspring Ltd, de 43% par l'Algerian Energy Company (AEC) et 10% par l'Algérienne Des Eaux (ADE).

La gestion de la station a été confiée pour une durée de 25 ans, à la société HOMA (Hyflux Operating Maintenance Algérie), qui a conclu un contrat avec TMM SPA et devra gérer la station d'El-Magtaâ.

### **2.3. L'usine d'ammoniac et d'urée dans la zone industrielle d'Arzew (Oran)**

Située dans la zone industrielle d'Arzew à l'Est d'Oran, l'usine "Sorfert-Algérie" de production d'engrais d'ammoniac et d'urée, s'étend sur une superficie de plus de 37 hectares. Ce projet porté par "Sorfert-Algérie", co-entreprise d'un capital social de 200 millions de dollars, détenu entre le groupe Sonatrach (49%) et la société d'industrie et de construction "ORASCOM" (51%), a pour objet la réalisation et la gestion de deux unités de production d'ammoniac d'une capacité de 2.200 tonnes/jour et d'une troisième de 3.450 t/j d'urée. L'opération de production de ces deux produits adopte des techniques sophistiquées de traitement de l'eau et du gaz naturel. Le montant de l'investissement a été évalué à 1,6 milliard de dollars<sup>42</sup>.

---

<sup>40</sup> Revue ANDI NEWS, Bulletin trimestriel N°28. P 11. Disponible sur le site : [http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf)

<sup>41</sup> Idem, p 12

<sup>42</sup> Revue ANDI NEWS, Bulletin trimestriel N°28. P 12. Disponible sur le site : [http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf)

### 2.4. Le Complexe d'ammoniac et d'urée d'Oran

Ce nouveau complexe de production d'ammoniac et d'urée, fruit d'un partenariat Algéro-omanais, porté par la compagnie pétrolière nationale Sonatrach et "Suhail Bahwan Group Holding" (SBGH), est doté d'une capacité de production de 4.000 tonnes/jour d'ammoniac générant une production de 7.000 tonnes/jour d'urée granulée.

Le complexe, qui jouit de l'autonomie au plan de la production d'énergie électrique et d'eau dessalée, se distingue également par son processus fonctionnant dans le respect des normes les plus rigoureuses en termes de protection de l'environnement.

Plus de 500 postes d'emploi directs et 500 autres indirects seront générés à la faveur de la mise en service de cette infrastructure industrielle qui a aussi pour impacts de positionner l'Algérie parmi les fournisseurs importants d'urée et de satisfaire à moindre prix, la demande locale en ce produit.

L'usine qui s'étend sur une superficie bâtie de plus de deux hectares, a été réalisée par un consortium de sociétés japonaises et coréennes, pour un montant de plus de 2,7 milliards de dollars US<sup>43</sup>.

### 3. Les Rencontres d'affaires et Forums d'IDE

Plusieurs rencontres et Forums Algéro-étrangers, ont été organisés par l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), regroupant de nombreux hommes d'affaires et officiels étrangers en visite d'affaires et de prospection d'opportunités d'investissement et de projets de partenariat en Algérie, dont notamment :

#### 3.1. Rencontre d'affaires algéro –mexicaine

La rencontre, qui s'est tenue le 23 Novembre 2014, a été organisée conjointement par la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie et l'Agence Mexicaine de Promotion des Exportations, "Proméxico", sous le thème : "Le Mexique et l'Algérie, Opportunités d'Affaires et de Partenariat". Les possibilités d'un partenariat ont été discuté entre le Directeur Général de l'ANDI son homologue de Proméxico. Un protocole de coopération qui porterait essentiellement sur l'échange d'expertise, d'expérience et de savoir - faire en matière de

---

<sup>43</sup> Revue ANDI NEWS, Bulletin trimestriel N°28. P 12.

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

promotion de l'investissement a été signé. Les deux Directeurs Généraux ont convenu d'un échange de projets de protocole, afin d'amorcer ce nouveau partenariat<sup>44</sup>.

### **3.2. Forum d'affaires algéro-turc**

La rencontre qui s'est tenue le 19 Novembre 2014 à Alger entre la délégation Turque et les décideurs de la politique économique a pour objectif d'explorer les opportunités de partenariat avec leurs homologues algériens.

Les secteurs pouvant faire l'objet de partenariats entre les entreprises algériennes et turques sont : la sidérurgie, la mécanique, le textile, l'électronique, la câblerie, le transport et la construction. Au-delà de ces opportunités identifiées dans ces secteurs, le Ministre a insisté sur la coopération en matière de formation, de renforcement des capacités techniques et managériales et d'expertise qui constituent un levier de première importance pour soutenir la performance des entreprises.

Quant aux investissements turcs, leurs montants ont dépassé la barre de 2,9 milliards de dollars, dont 2 milliards dans le secteur industriel, ce qui place la Turquie en deuxième position en matière d'investissements directs étrangers en l'Algérie Selon la statistique de Monsieur le Directeur Général de l'Andi .Ces investissements ont permis la création de 23000 nouveaux postes d'emploi. Par exemple; l'aciérie de la société turque de droit algérien Tosyali Iron and Steel qui est considérée comme la plus grande usine sidérurgique privée en Algérie. L'usine, achevée après 19 mois de travaux pour un investissement de 750 millions de dollars, devait employer, dans la phase de démarrage, 1.000 personnes dont 550 Algériens. Sa capacité de production annuelle est de 1.250.000 tonnes de produits sidérurgiques<sup>45</sup>.

### **3.3. Le contrat signé entre Qatar et l'Algérie**

L'entreprise Sider et le Fonds national d'investissement (51%) et l'entreprise Qatar International, permettant de créer une joint-venture, devrait accroître l'activité portuaire et générer des emplois, soit 3.000, durant la phase de réalisation, 1.500 emplois directs et 10.000 indirects durant la phase d'exploitation. Dans une première étape, le complexe produira deux millions de tonnes d'acier par an à partir de l'année 2017. La production devrait augmenter

---

<sup>44</sup> Revue ANDI NEWS. Bulletin trimestriel N°28 P 8.

[http://www.andi.dz/PDF/REVUE\\_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf](http://www.andi.dz/PDF/REVUE_ANDI/ANDI%20NEWS%2028.pdf)

<sup>45</sup> Leconews, « La Turquie a investi 2,9 milliards de dollars en Algérie », Nassima Benarab, le 19/ 11/2014.

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

progressivement pour atteindre cinq millions de tonnes à l'horizon 2019. Le complexe sidérurgique de Bellara, qui sera doté de deux aciéries et de trois laminoirs, est le plus important projet d'investissement entre l'Algérie et le Qatar<sup>46</sup>.

### **3.4. Inauguration de l'usine Cital d'Annaba et signature de 4 accords de coopération**

La réunion du Comité mixte économique France-Algérie (COMEFA) qui s'est tenue le 12 mai 2015 à Alger s'inscrit dans le cadre d'une « dynamique globale de promotion » des relations franco-algériennes. Cette réunion a été l'occasion pour les délégations ministérielles algérienne et française d'inaugurer à Annaba, l'usine Cital d'assemblage et de maintenance de tramways.

Quatre accords de coopération ont été signés. Ces accords portent sur le domaine de l'économie, qui demeure le secteur privilégié de coopération entre les deux pays, et plus précisément sur les secteurs de l'industrie et de la formation, il s'agit :

- 1- Un pacte d'actionnaires pour la création d'une société mixte de production de gaz industriel. Cette joint-venture est constituée du groupe industriel public des industries métallurgiques, IMetal, et du groupe français Air Liquide, conformément à la règle 51/49 du capital régissant l'investissement étranger en Algérie.
- 2- La création d'une société mixte entre l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) et le groupe français Systra, qui sera chargé de l'engineering des transports urbains en Algérie.
- 3- une prise de participation par la société française Otech dans le capital social de l'entreprise publique Irragris (filiale du groupe IMetal) spécialisée dans la fabrication de systèmes d'irrigation multiformes.
- 4- une convention de partenariat signée entre le ministère de l'Industrie et des mines et l'école française de management Skema pour la création d'une école supérieure de management en Algérie<sup>47</sup>.

---

<sup>46</sup> « Lancement du projet du complexe sidérurgique de Bellara ». <http://www2.horizons-dz.com/?Lancement-du-projet-du-complexe>

<sup>47</sup> Service économique régional, « Lettre Economique d'Algérie », N° 41 – mai 2015. PP 1-7.  
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/File/414423>

## **Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets**

---

### **Conclusion**

La politique de l'investissement adoptée par l'Algérie, a évolué au rythme de réformes successives opérées à travers des mesures destinées, à libéraliser progressivement le régime du capital privé national et étranger. Sous l'impulsion du FMI et de la banque mondiale, ce mouvement de libéralisation s'est accéléré pour finir par donner corps aux maîtres mots de ces institutions "laisser-faire le marché, s'insérer dans les échanges internationaux, libéraliser les flux de marchandises et de capitaux". A fini par s'imposer pour aboutir à la disparition de toute possibilité, pour l'État, d'agir sur les investissements entrants et leur orientation. Mais les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009 sont venues remettre en cause complètement le choix de l'ouverture économique. En effet, les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009 ont surpris beaucoup d'acteurs internes et externes par leur radicalité, et ce en introduisant de fortes restrictions à la fois aux importations, à l'investissement étranger et au crédit à la consommation.

# **Conclusion générale**

## Conclusion générale

---

Les investissements directs étrangers sont devenus une source principale de croissance et de prospérité dans de nombreux pays en développement et en transition. Dans le cadre de la promotion de l'attractivité, de nombreux pays ont diversifié leurs efforts en se réformant, en adaptant des lois protégeant les entreprises étrangères, en favorisant une structure moderne (transport, énergie ...). La littérature théorique et empirique sur les IDE montre une diversité des facteurs déterminant les IDE. Ces facteurs sont recensés d'un double point de vue : celui du pays hôte et celui de l'investissement étrangers. En effet ces facteurs dépendent d'une part de la motivation des investisseurs et d'autre part de l'attractivité du pays hôte.<sup>1</sup> Comme tous les pays en voie de développement, l'Algérie élabore une stratégie d'attractivité visant les IDE. La politique mise en œuvre par l'Algérie pour attirer les investissements se résume en trois axes importants : la réglementation et le renforcement de la bonne gouvernance (droit et protection des investisseurs) le renforcement de la stabilité macroéconomique (stabilité le taux d'inflation ...) et l'amélioration et le développement des infrastructures en général (santé, éducation, technologie, services ...) Cette politique devrait participer à la fois à l'accélération de la croissance économique et au développement économique et social du pays. Le plus intéressant dans cette stratégie est d'appliquer une politique harmonieuse consistant à la fois à attirer les investisseurs étrangers et à profiter des avantages résultants des IDE Dans son processus de transition d'une économie centralisée à une économie de marché déclenché dès la fin de l'année 1988, le gouvernement algérien s'est imposé une politique de réformes structurelles qui a permis de rétablir les équilibres macro-économiques, la libéralisation de l'économie, sa dotation en infrastructures modernes et la diminution du risque-pays. Ces réformes ont permis l'accroissement des flux d'IDE vers l'Algérie. Cependant, ces résultats restent en deçà du potentiel d'investissement du pays : l'Algérie n'attire pas suffisamment de firmes étrangères comparativement aux pays voisins. Bien que l'Algérie ait enregistré des résultats 1 Déterminant et impacts des IDE sur la croissance économique en Tunisie, THAALBI Inès 18/12/2013 Conclusion 146 positifs dans certains secteurs tels que les hydrocarbures, les télécommunications, la sidérurgie et la pharmacie ; les réformes introduites depuis les années 90 se sont révélées insuffisantes. Et la politique de promotion et d'attraction des IDE menée n'a pas réalisé les objectifs escomptés. De même, les recettes des exportations d'hydrocarbures n'ont pas permis de créer un tissu industriel compétitif et de permettre à l'investissement productif de jouer un rôle plus important dans l'économie du pays. L'essentiel de l'effort productif privé est orienté vers l'économie spéculative au détriment d'une économie productive. Les IDE que l'ouverture de l'économie algérienne et son important potentiel devaient attirer, demeurent faibles. Pourtant, le dispositif juridique mis en place en Algérie donne des avantages et des garanties certains aux investisseurs étrangers. L'objectif de mon travail était de définir les déterminants sur lesquels se basent les firmes étrangères dans leur choix de localisation en Algérie.

# **Bibliographie**

## Bibliographie

---

### ❖ Ouvrages :

- 1-ALAYA Marouane, NICET-CHENAF Dalila et ROUGIER Eric, « A quelles conditions les IDE stimulent-ils la croissance ? IDE, croissance et catalyseurs dans les pays méditerranéens », mondes en développement, vol.37-2009/4-n°148
- 2- ALAYA marouane. NICET-CHENAF Dalila. ROUGIER Eric, « Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les pays du sud-est de la méditerranée. », cahiers du GRETHA n° 2007 – 06 juin 2007.
- 3- Algérie, « Code des investissements, ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement ». [www.Droit-Afrique.com](http://www.Droit-Afrique.com)
- 4- Alternatives économiques n° 277 - février 2009
- 5- ANDI, l'agence nationale de développement de l'investissement, selon le bilan 2010 de l'Andi.
- 6- ANIMA Investment Network, ensemble pour une méditerranée compétitive, « La carte des investissements en méditerranée», guide sectoriel des politiques publiques pour l'investissement en méditerranée, Med alliance investir en méditerranée. Étude n° 7, janvier 2010.
- 7- AUGUSTIN MWANA MUHINDO NGELEZA, « Déterminants de l'investissement direct à l'étranger dans les pays en voie de développement : application faite à la RDC », UNIGOM, 2009.
- 8- BEKENNICHE Otmane, « La coopération entre l'union européenne et l'Algérie », l'accord d'association, office des publications universitaires, 2006, Alger.
- 9- BELLON Bertrand et GOUIA Ridha, « Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen », édition economica, 1998, paris.
- 10-BENACHENHOU Abdellatif, "L'Algérie aujourd'hui un pays qui gagne " , alpha design, 2001.
- 11-BENACHENHOU Abdellatif, "Les nouveaux investisseurs " , alpha design, mai 2006
- 12- BENACHENHOU Abdellatif, «Algérie : La modernisation maîtrisée », ministre des finances, 2000-2008.
- 13-BENDE- NABENDE, ANTONY, « Foreign direct Investment in sub-sahara Africa: a Co intégration analysis», economics bulletin. , 2002, vol.6, no.4.
- 14-BENOIT Ferrandon, « La politique économique et ses instruments », documentation française, 2004.

## Bibliographie

---

- 15-BOHAN Charles, « Les stratégies des firmes multinationales de l'automobile dans l'Europe élargie : le modèle centre périphérie à l'épreuve », géo carrefour, vol. 84/3 | 2009, mis en ligne le 17 décembre 2009
- 16- BONENFANT Joëlle , LACROIX Jean, « Comprendre l'environnement économique », Chambre de commerce et d'industrie de paris, direction des relations internationales de l'enseignement, centre de langue, ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires, 2007.
- 17-BOST Francois, « Les investissements directs a l'étranger, révélateurs de l'attractivité des territoires a l'échelle mondiale », département de géographie, 2004, Université paris, -x-Nanterre.
- 18-BOSWORTH ET COLLINS, «Capital flows to developing economies: implications for saving and investments .Brookings paper on economic activity: 1, Brookings institution, 1999.
- 19- BOUALAM Fatima, « Les institutions et attractivité des IDE », colloque international « ouverture et émergence en méditerranée » rabat- Maroc .université de Montpellier I sciences économiques laser, 17 et 18 octobre 2008
- 20-BOUKLIA-Hassane Rafik, ZATLA Najat, « L'IDE dans le bassin méditerranéen : ses déterminants et son effet sur la croissance économique », Les échanges euroméditerranéens Trade, CREAD (a l g e r) faculté des sciences économiques d'Oran, Algérie, forum euro-méditerranéens des instituts économiques euro-méditerranéen forum of économique institutes, seconde conférence du femise, Marseille, 29 & 30 mars 2001.
- 21-BOUR Alcide, « Banques SA, banque coopératives: des stratégies de développement convergentes ? », université de droit, sciences économiques et de gestion de REIMS - Master 1 Gestion parcours Finance-Contrôle 2008.
- 22-BOUTEBEL Alain, directeur de la mission économique, « Rencontres Algérie 2011, « Les Nouvelles Règles Du Jeu Du Marché Algérien », séminaire et forum d'affaires, les 8 Et 9 Février 2011, UBIFRANCE - 77 Boulevard St-Jacques - Paris 14ème. Marc Bouteiller, chef du service économique régional. ambassade de France en Algérie - UBIFRANCE Algérie.
- 23- BULLETIN du FMI en ligne, « L'Algérie doit devenir moins tributaire du pétrole et créer plus d'emplois, 26 janvier 2011.
- 24-Cahiers français, « Les politiques économiques », documentation française, 1998.
- 25-CHERIET Fouad et TOZANLI Selma, « Essai de construction d'un score d'attractivité sectorielle des investissements directs étrangers. Cas du secteur agroalimentaire du sud et de l'est méditerranéens », économie rurale, numéro 302 (novembre-décembre 2007)
- 26-CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement-Algérie »- nations unies conférence des nations unies sur le commerce et le développement, new York et Genève, 2004.

## Bibliographie

---

- 27- CNUCED, « ALGERIE. évaluation des capacités de promotion des investissements de l'agence nationale de développement de l'investissement », nations unies Genève, 2005
- 28-CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement-Maroc »- nations unies conférence des nations unies sur le commerce et le développement, new York et Genève, 29 janvier 2007.
- 29-CNUCED, « Le dernier rapport de la conférence des nations unies sur le commerce et le développement 2007»
- 30-CNUCED, « Rapport de la CNUCED sur les IDE en 2009 », Publié le 25-07-2010
- 31-CNUCED, dans un rapport récent de la conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur l'investissement mondial en 2010
- 32-CNUCED, rapport de la conférence des nations unies sur le commerce et le développement, 2002
- 33-CNUCED, rapport de la conférence des nations unies sur le commerce et le développement, 2008
- 34-CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2010 », vue d'ensemble investir dans une économie à faible intensité de carbone, conférence des nations unies sur le commerce et le développement, 22juillet 2010.
- 35- Colloque MEDINNOV III, « Présentation de l'API-Tunisie », Marseille le 20 Novembre 2007. [www.tunisieindustrie.nat.tn](http://www.tunisieindustrie.nat.tn)
- 36- Communiqué de presse, « BNP PARIBAS assurance annonce la signature d'un partenariat majeur entre CARDIF et CNEP-banque », première banque de détail algérien, Rueil-Malmaison, le 25 mars 2008.
- 37- Communiqué de presse, « Fitch Ratings confirme, pour la 4ème année consécutive, la note triple AAA à BNP Paribas El Djazaïr », Alger, le 27 octobre 2010
- 38- CREUSILLET Sophie, « Le dernier rapport de la conférence des nations unies sur le commerce et le développement », CNUCED, 2009.
- 39-CROZET Matthieu, KOENIG Pamina, « Etat des lieux du commerce international le rôle des firmes multinationales dans le commerce international », mondialisation et commerce international, Crest & team, université paris i - CNRS cahiers français n° 325.
- 40-DIJK Van, « Fusions et acquisitions bancaires : Natixis ou la revanche des banques mutualistes », revue Banque, n°683 Septembre 2006.
- 41- DJAOWE Joseph, « Investissements directs étrangers (IDE) et gouvernance : les pays de la CEMAC sont-ils attractifs ? », revue africaine de l'intégration vol. 3, no. 1, janvier 2009.
- 42-Docteur Baaloudj Boulaid, « Revue des économies nord africaines ».n°4 juin 2006.

## Bibliographie

---

43-Document de référence BNP PARIBAS, « Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 février 2006 conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété d'une note d'opération visée par l'AMF.

44- Dr. BOUHEZZA Mohamed, « La privatisation de l'entreprise publique algérienne et le rôle de l'état dans ce processus », faculté des sciences économiques et de gestion université Ferhat Abbas Sétif. Revue des sciences économiques et de gestion. n°3(2004).

45- Dr. MEBTOUL, Abderrahmane, « L'Algérie face aux défis de la mondialisation », 2 réformes économiques et privatisation, office des publications universitaires, 2002.

46- DRISS S, "L'investissement direct étranger et diffusion technologique dans les pays en voie de développement", thèse de doctorat, université de Toulouse 1, 1997.

47- DRISS Slim, « L'attractivité des investissements directs étrangers industriels en Tunisie », région et développement n° 25-2007.

48- EL AOUMARI Zineb, « Attractivité de canada : l'investissement direct étranger et dynamique de la croissance », université de Québec a Montréal, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en économie, mars 2009.

49- EL MARZOUKI Abdenbi. SOLHI Sanae, « Relations Maghreb- Europe dans le cadre de la politique européenne de voisinage : évaluations et perspectives. » université Tunis el-Manar. Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis troisième colloque international sur la nouvelle politique de voisinage Hammamet 1-2 juin 2007

50- FERRERA L, HENRIOT A, «La localisation des entreprises industrielles : comment apprécier l'attractivité des territoires", économie internationale, 2004.

### ❖ WEBOGRAPHIE :

1-[http:// :www.algeriesite.com/info/nieuws.php?id=472](http://www.algeriesite.com/info/nieuws.php?id=472)

2- [http:// Algerie\investissement-direct-etranger-ide.htm](http://Algerie\investissement-direct-etranger-ide.htm)

3- [http://avocats.fr/space/mohamed.rais/content/investissement-en-algerie-\\_1bae44c3- e6b6-4c3b-8895-50702fef900](http://avocats.fr/space/mohamed.rais/content/investissement-en-algerie-_1bae44c3- e6b6-4c3b-8895-50702fef900)

4- <http://bnpparibas.dz/fr/pid3195/le-marche-des-entreprises.html>

5- <http://costkiller.net/dictionnaire/bnp-paribas-bnpparibas.htm>

6- <http://emploi.carthagus.com/index.php?numinfo=3060>

7- [http://entreprises.bnpparibas.fr/FocusCI\\_FichePays](http://entreprises.bnpparibas.fr/FocusCI_FichePays)

8- <http://entreprises.bnpparibas.fr/newsletter/tunisie/092011>

## Bibliographie

---

- 9- <http://forcesdz.forumactif.com/t144-economie-de-l-algerie-et-ide>. Edition du 3 septembre 2007 > Economie
- 10- [http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque\\_marocaine\\_pour\\_le\\_commerce\\_et\\_l%27industrie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque_marocaine_pour_le_commerce_et_l%27industrie)
- 11- <http://fr.wikipedia.org/wiki/BMCI>
- 12- [http://fr.wikipedia.org/wiki/BNP\\_Paribas](http://fr.wikipedia.org/wiki/BNP_Paribas)
- 13- [http://fr.wikipedia.org/wiki/Union\\_bancaire\\_pour\\_le\\_commerce\\_et\\_l%27industrie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Union_bancaire_pour_le_commerce_et_l%27industrie)
- 14- [http://imedialive-prod.com/conf/cda1/download/bnp\\_paribas.pdf](http://imedialive-prod.com/conf/cda1/download/bnp_paribas.pdf) 15- [http://investissements\\_etrangers\\_les\\_algeriens\\_resteront\\_majoritaires\\_\(ministre\).mht](http://investissements_etrangers_les_algeriens_resteront_majoritaires_(ministre).mht).

# **LISTE DES TABLEAUX**

## Liste des tableaux

---

Tableau n° 01 : L'indice risque pays selon l'OCDE .....	32
Tableau n° 02 : Évolution des Flux d'Investissements Direct Étrangers en Algérie 1995-2013 En million de Dollars .....	48
Tableau n° 03 : Évolution des Stocks d'Investissements Direct Étrangers en Algérie 1995-2013 En million de Dollars .....	49
Tableau n° 04 : Répartition des projets d'Investissements Étrangers réalisés 2002-2012 .....	51
Tableau n° 05 : Montants des projets selon la nationalité (2002-2012) .....	52
Tableau n° 06 : Tableau N°6 : Coûts des facteurs de production .....	63
Tableau n° 07 : Flux d'IDE en pourcentage de la FBCF .....	66
Tableau n° 08 : Flux des IDE et des revenus des facteurs en milliards de dollars .....	69

# Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaires

Liste des abréviations

<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : Les généralités des IDE .....</b>	<b>5</b>
<i>Section 1</i> : Définition, caractéristiques et formes de L'IDE.....	6
1- La définition des IDE.....	6
1-1- Selon les organisations. ....	6
1-2- Définition de la théorie économique .....	7
2-Caractéristiques des IDE.....	7
3-les formes et les types de l'IDE .....	8
3-1-Les Greenfields .....	9
3-2-Les fusions acquisitions.....	9
<i>Section 2</i> : La notion d'attractivité et les déterminants des investissement direct étrangers..10	
2.1. Définition et mesure de l'attractivité.....	11
2.2. Mesure de l'attractivité.....	11
<b>2.3</b> Les déterminants des investissements directs étrangers.....	12
2.3.1. Ordre institutionnel .....	12
2.3.1.1. Les incitations fiscales .....	12
2.3.2. L'environnement juridique.....	13
2.3.3. Le climat des affaires .....	13
2.4. Ordre économique .....	15
2.4.1. Le degré d'ouverture commerciale du pays d'accueil .....	15
2.4.2. Le taux d'inflation .....	15
2.4.3. Le taux de croissance .....	16
2.4.4. Le taux de chômage.....	16
2.4.5. Le taux de change.....	17
2.5. Ordre géographique.....	17
2.5.1. La stabilité politique et sociale.....	17
2.5.2. Accès aux ressources.....	18
<i>Section 3</i> : L'impact des investissements direct étrangers sur le pays d'accueil.....	18
3.1. Les transferts de technologie .....	18
3.2. Le facteur Humain.....	23
3.3Absorption de chômage.....	24
3.4. Amélioration de la qualité de la main d'œuvre.....	25
<b>Conclusion .....</b>	<b>30</b>
<b>Chapitre 2 : Les principaux facteurs qui encouragent les IDE .....</b>	<b>31</b>
<i>Section 1</i> : La stabilité politique et réserve de change .....	31
1.1.Evolution des réserves de change de 1999/ avril 2019 /2022 .....	33

<b>1.2. Contrairement à certaines déclarations hasardeuses récentes comparant le non comparable .....</b>	<b>34</b>
<b>1.3. Les incidences de la baisse des réserves de change .....</b>	<b>35</b>
<b>Section 2 : Proximité géographique des marchés potentiels .....</b>	<b>38</b>
<b>Section 3 : La taille du marché.....</b>	<b>38</b>
3.1. D'autres éléments pour justifier des flux d'IDE dans un pays.....	39
3.1.1 Croissance Économique .....	39
<b>3.1.2 Dette Publique .....</b>	<b>41</b>
3.1.3. Disponibilités des ressources naturelles .....	42
3.1.4. Infrastructures .....	43
<b>Conclusion.....</b>	<b>45</b>
<b>Chapitre 3 : Les IDE en Algérie, attractivité et analyse des effets .....</b>	<b>46</b>
<b>Section 1 : L'évolution des IDE en Algérie et étude de cadre réglementaire .....</b>	<b>47</b>
<b>1. L'évolution des IDE en Algérie .....</b>	<b>47</b>
<b>2. Le cadre réglementaire et la promotion des IDE en Algérie.....</b>	<b>53</b>
<b>Section 2 : la politique d'attractivité des IDE en Algérie .....</b>	<b>59</b>
<b>1. Les facteurs d'attractivité en Algérie .....</b>	<b>59</b>
<b>2. Les facteurs répulsifs à l'investissement en Algérie .....</b>	<b>63</b>
<b>Section 3 : Les effets des IDE en l'Algérie et présentation des grands contrats .....</b>	<b>64</b>
<b>1. Les effets des IDE sur l'économie nationale .....</b>	<b>65</b>
<b>2. Les contrats récents signés entre l'Algérie et les partenaires étrangers .....</b>	<b>71</b>
<b>3. Les Rencontres d'affaires et Forums d'IDE.....</b>	<b>74</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>77</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>78</b>
<b>Bibliographie</b>	
<b>Liste des tableaux</b>	

# **TABLE DES MATIERES**